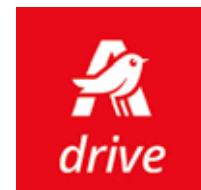


Guide pratique 2026

Crèmes



Centre commercial Les 3 fontaines



Votre magasin est ouvert
7j/7

**Du lundi au Samedi 08:30 à
21h30 et le Dimanche 08:30 à
12h30**



**Avenue Pierre Mendès France
45140 St Jean de la Ruelle
02 38 22 73 00
www.auchan.fr**



Rejoignez-nous !





Éditorial

Chères Ormoises et chers Ormois,

Voici la nouvelle édition du Guide pratique
de la commune d'Ormes.

Vous y trouverez toutes les informations utiles sur
la vie locale : les services municipaux, les équipements,
la vie économique et associative, ainsi que les démarches
du quotidien.

Comme chaque année, nous avons souhaité vous proposer
un guide le plus complet et actualisé possible, reflet
du dynamisme et de la vitalité de notre commune.

Ormes évolue sans cesse, et c'est aussi grâce à vous !
N'hésitez pas à nous faire part tout au long de l'année de vos
suggestions et remarques : elles nous permettront d'enrichir
l'édition 2027 et de mieux répondre à vos attentes.
Votre participation contribue à faire vivre ce guide, véritable
outil de proximité.

Un grand merci à tous les annonceurs dont le soutien a
rendu possible la réalisation de ce Guide pratique 2026.
Très bonne lecture à toutes et à tous !

Le Maire d'Ormes
Alain TOUCHARD

Chaque année, le *Guide pratique* est mis à jour. Cela fait l'objet d'un travail long
et approfondi. Cependant, il peut subsister des informations erronées, incomplètes
ou inexistantes. Vous pouvez le faire savoir en remplissant ce coupon-réponse
et en le retournant à la Mairie d'Ormes (service Communication) 147, rue Nationale
45140 ORMES, ou par e-mail : communication@ville-ormes.fr.

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Numéro(s) de page(s) concernée(s) : _____

Modification(s) / ajout(s) : _____

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2026 • Directeur de la publication : Alain Touchard, Maire •
Crédit photos : Mairie d'Ormes / Adobe Stock / Vertical Pictures / Hugo Flamant •
Collecte des informations : Delphine Belen-Le Maguer • ☎ 02 38 70 83 15 •
communication@ville-ormes.fr • Conception, réalisation, publicité et impression :
Agence Scoop communication - 15799-MEF, imprimé en France



Sommaire

03 Editorial	43 Enfance/Périscolaire/Jeunesse
05 Ormes et son histoire	47 Enseignement
09 Conseil municipal	51 Aides spécifiques
15 Mairie	53 Services culturels
19 Services administratifs	57 Transports
25 Service urbanisme	59 Services publics
29 Services techniques	65 Vie économique
33 Développement durable et Citoyenneté	79 Professionnels de santé
37 Action sociale/Emploi/Seniors/ Petite enfance	83 Associations
42 Espace Citoyens	93 Cultes
	95 Urgences



1 ORMES et son histoire





ORMES ET SON HISTOIRE

Les maires d'Ormes
depuis le milieu
du XX^e siècle
jusqu'à aujourd'hui



Roger Seigneuret
1947-1971



Janine Rozier
1971-2001



Alain Touchard
Depuis 2001

HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE D'ORMES

Vivre à Ormes

Le nom de notre commune trouve probablement son origine dans celui d'une ancienne villa gallo-romaine, Ulmus. Pendant longtemps, la vie des Ormois, comme dans de nombreuses régions de France, s'organisait autour de l'église, située à proximité de la ferme d'Ormes, sur la route du Mans. Les vignerons, qui cultivaient près de 200 hectares de vignes, s'y

rassemblaient chaque dimanche. À la fin du XIX^e siècle, le village a commencé à se développer avec la création du Bourg Neuf et la construction de la nouvelle église. Cependant, la disparition des vignes, décimées par le phylloxéra, a provoqué un exode des ouvriers agricoles vers Orléans. Notre village s'est métamorphosé en une

véritable « ville aux portes de l'Europe » lorsque, en 1971, les élus ont décidé, avec l'aide de la Chambre de commerce et d'industrie du Loiret, de créer un parc industriel. Le choix de ce site, situé à la sortie du péage nord de l'autoroute A10, à 120 km de Paris, sur l'axe est-ouest reliant l'Europe centrale à l'Atlantique, s'est révélé stratégique. Aujourd'hui, ce parc industriel accueille





GÉOGRAPHIE

Ormes est une commune de

1 815 hectares

située à l'entrée nord-ouest de l'agglomération orléanaise autour des axes Orléans-Châteaudun et Orléans-Le Mans. Elle compte aujourd'hui environ

4 437 habitants

Lorsque l'on arrive par le nord ou l'ouest, on traverse les champs de blé, de maïs ou de colza de la plaine de Beauce, alors que si l'on entre par l'est, c'est le passage dans le parc industriel Pôle 45. Le paysage rural compte encore cinq fermes.

quotidiennement 4 500 travailleurs sur le secteur d'Ormes, + de 10 000 sur l'ensemble du Pôle 45. Le Centre routier, situé dans la commune voisine de Saran, joue un rôle clé en tant que carrefour logistique à l'échelle européenne. L'essor spectaculaire du parc industriel a permis à notre village de se transformer en une petite ville, passant de 1 200 à 4 437 habitants en vingt-cinq ans. Les élus poursuivent une politique de développement ambitieuse,

favorisant la création de logements à un rythme maîtrisé autour d'un centre-ville moderne et agréable, équipé d'une bibliothèque, de commerces, d'installations sportives et d'écoles de grande qualité architecturale. Enfin, la commune met un point d'honneur à fleurir et à embellir son cadre de vie, ce qui lui a valu l'obtention et le renouvellement de la distinction nationale des « quatre fleurs », dont elle est particulièrement fière.

Cogecem

Le Bois, on connaît

Charpente • Ossature bois • Bardage

172 bis rue Paul Doumer - 45140 Saint-jean-de-la-ruelle

02 38 22 30 90 - cogecem@cogecem.fr



goodicom
Objets et textiles à votre image



409 route de St Martin
45240 MENESTREAU EN VILLETTE

Tél : 02 38 76 96 66

esnault.goodicom@orange.fr

www.goodicom.fr



8/2004

GERONDEAU

au rond-point des conseils !

BOIS PANNEAUX MENUISERIE CARRELAGE SANITAIRE CHAUFFAGE CLIMATISATION

- Bois & dérivés
- Menuiseries
- Carrelage
- Chauffage
- Sanitaire
- Climatisation

GERONDEAU - ROND-POINT GIRATOIRE
2123, Rue nationale 45774 Saran. Tél : 02 38 79 80 00



Le trombinoscope des Élus	p.10 à p.12
Le Conseil municipal	p.13
Les Commissions municipales	p.14



LE MAIRE ET SES ADJOINTS



Alain TOUCHARD
Maire



Robert JEULIN
1^{er} Adjoint au Maire délégué aux
Aménagements, aux Travaux et à l'Urbanisme



Odile MATHIEU
2^e Adjointe au Maire déléguée au Développement
durable et à la gestion du Domaine
de la Canadière



Jacques SEGUIN
3^e Adjoint au Maire
délégué à l'Action culturelle



Anne PELLÉ
4^e Adjointe au Maire
déléguée aux Finances



Jean-Paul TONNIEAU
5^e Adjoint au Maire délégué aux Sports



Fanny TIGÉ
6^e Adjointe au Maire déléguée
à la Petite Enfance, aux Seniors
et à l'Emploi



Xavier GODART
7^e Adjoint au Maire délégué à l'Action
scolaire, à l'Enfance et à la Jeunesse



Philippe MOREAU
Conseiller municipal délégué
à la Citoyenneté et aux Relations
avec les habitants

CONSEILLERS MUNICIPAUX



Jean-Pierre GUILLOT



Yannick LEMOULT



Annie TAVENNEC



Catherine VENOT-REIG



Éric VIGNEAU



Martine LESAGE



Sylvie LECOUP



Valérie BOURDON



Carole SOLVET

CONSEILLERS MUNICIPAUX (SUITE)



Mathieu HENRI



François SOULAS



Éric JOSEPH



Olivier DUPORT



Olivier GUILLOU



Sophie LOPES



Estelle GUILLOU



Julie HINGANT



Jérémy VANBERSEL



ÉLUS

Le Maire

Premier magistrat de la commune, le Maire possède deux types de pouvoir :

- Au nom de la commune, il dirige les services municipaux, fait appliquer les décisions du Conseil municipal et est responsable du maintien de l'ordre public.
- Au nom de l'État, il publie et fait exécuter les lois et les règlements. Il exerce une fonction administrative (organisation des élections, recensement...).

En sa qualité d'officier d'état civil, il célèbre les mariages. Le Maire est également officier de police judiciaire.

Les adjoints au Maire

Ils suppléent le Maire dans l'ordre de nomination lorsqu'il est empêché et exercent les attributions que le Maire leur délègue. Leur nombre est limité à 30 % de l'effectif du Conseil.

À Ormes, les Adjoints au Maire sont au nombre de sept. La Municipalité est formée par le Maire, les Adjoints, un Conseiller municipal délégué nommé par le Maire en 2020 et les Conseillers municipaux.

Les Commissions

Elles étudient les dossiers et préparent les délibérations du Conseil municipal. Leur nombre et leur fonction dépendent d'une décision du Conseil municipal. Le Conseil d'Ormes s'est doté de sept commissions présidées de droit par le Maire et placées sous la responsabilité des Adjoints.

Le Conseil municipal

Il se réunit environ une fois par mois et délibère sur les décisions proposées par le Maire ou la Municipalité. Les réunions sont publiques (sauf si une majorité d'élus décide le huis clos). Le règlement de l'assemblée interdit au public d'intervenir durant les débats. Le Maire peut toutefois interrompre la séance pour donner la parole aux membres du public qui la demandent.

Services municipaux et personnel communal

Ils sont placés sous l'autorité du Maire. Les services préparent et exécutent les décisions prises par le Maire, les Adjoints ou le Conseil municipal. Le Directeur général des services est le responsable administratif des services municipaux.

Le Maire et les Adjoints délégués à Orléans Métropole

→ Alain Touchard
Maire, Président de la commission Espace public et proximité à Orléans Métropole.

→ Robert Jeulin
Premier Adjoint au Maire, délégué aux Aménagements, aux Travaux et à l'Urbanisme
– Membre de la commission Aménagement du Territoire à Orléans Métropole.

→ Odile Mathieu
Deuxième Adjointe au Maire déléguée au Développement durable et à la Gestion du Domaine de la Canaudière
– Membre de la Commission Transition écologique à Orléans Métropole.

→ Jacques Seguin
Troisième Adjoint au Maire, délégué à l'Action culturelle
– Membre de la commission Attractivité à Orléans Métropole.

→ Anne Pellé
Quatrième Adjointe au Maire, déléguée aux Finances
– Membre de la Commission Ressources à Orléans Métropole.

→ Fanny Tigé
Sixième Adjointe au Maire, déléguée à la Petite Enfance, aux Seniors et à l'Emploi
– Membre de la Commission Cohésion sociale et Territoriale à Orléans Métropole.



LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Aménagement de l'espace urbain et Travaux :

Président : Alain Touchard, Maire / Vice-Président : Robert Jeulin, Adjoint.
Membres :

- Jean-Pierre Guillot
- Catherine Venot-Reig
- Éric Vigneau
- Sylvie Lecoupt
- Mathieu Henri
- Éric Joseph
- Olivier Duport
- Olivier Guillou

Urbanisme et cadre de vie :

Président : Alain Touchard, Maire / Vice-Président : Robert Jeulin, Adjoint.
Membres :

- Yannick Lemoult
- Annie Tavenne
- Catherine Venot-Reig
- Éric Vigneau
- Martine Lesage
- François Soulas
- Olivier Duport

Environnement et développement durable :

Président : Alain Touchard, Maire / Vice-Présidente : Odile Mathieu, Adjointe.
Membres :

- Martine Lesage
- Valérie Bourdon
- Carole Solvet
- Éric Joseph

- Olivier Duport
- Olivier Guillou
- Sophie Lopes
- Anne Pellé
- Philippe Moreau

Action culturelle :

Président : Alain Touchard, Maire, / Vice-Président : Jacques Seguin, Adjoint.
Membres :

- Odile Mathieu
- Anne Pellé
- Jean-Pierre Guillot
- Philippe Moreau
- Martine Lesage
- François Soulas
- Estelle Guillou

Finances :

Président : Alain Touchard, Maire / Vice-Présidente : Anne Pellé, Adjointe.
Membres :

- Odile Mathieu
- Jacques Seguin
- Xavier Godart
- Catherine Venot-Reig
- Martine Lesage
- Sylvie Lecoupt
- Valérie Bourdon

Sports :

Président : Alain Touchard, Maire / Vice-Président : Jean-Paul Tonnieau, Adjoint.
Membres :

- Catherine Venot-Reig
- Éric Vigneau
- Sylvie Lecoupt
- Jérémy Vanbersel

Petite enfance, seniors, logement social et emploi :

Président : Alain Touchard, Maire / Vice-Présidente : Fanny Tigé, Adjointe.
Membres :

- Jacques Seguin
- Anne Pellé
- Xavier Godart
- Jean-Pierre Guillot
- Annie Tavenne
- Carole Solvet
- Julie Hingant

Action scolaire, enfance et jeunesse :

Président : Alain Touchard, Maire / Vice-Président : Xavier Godart, Adjoint.
Membres :

- Sylvie Lecoupt
- Éric Joseph
- Olivier Guillou

- Sophie Lopes
- Julie Hingant
- Jérémy Vanbersel

Citoyenneté, relations avec les habitants :

Président : Alain Touchard, Maire / Vice-Président : Philippe Moreau, Conseiller municipal délégué.
Membres :

- Yannick Lemoult
- Valérie Bourdon
- François Soulas
- Éric Joseph
- Sophie Lopes
- Estelle Guillou
- Jérémy Vanbersel

Commission d'Appel d'offres :
Président : Alain Touchard, Maire.

Membres titulaires :

- Robert Jeulin
- Odile Mathieu
- Jacques Seguin
- Yannick Lemoult
- Martine Lesage

Conseil d'administration du Centre communal d'action sociale (CCAS) :

Membres élus :

- Yannick Lemoult
- Philippe Moreau
- Annie Tavenne
- Catherine Venot-Reig
- Carole Solvet

Membres nommés :

- Marie-France Pellé
- Annick Lacoste
- Gérard Delamotte
- Maryline Haran
- Michel Quentin





3 MAIRIE

147, rue Nationale
45140 Ormes
02 38 70 85 20
Fax : 02 38 74 72 76
www.ville-ormes.fr
mairie@ville-ormes.fr

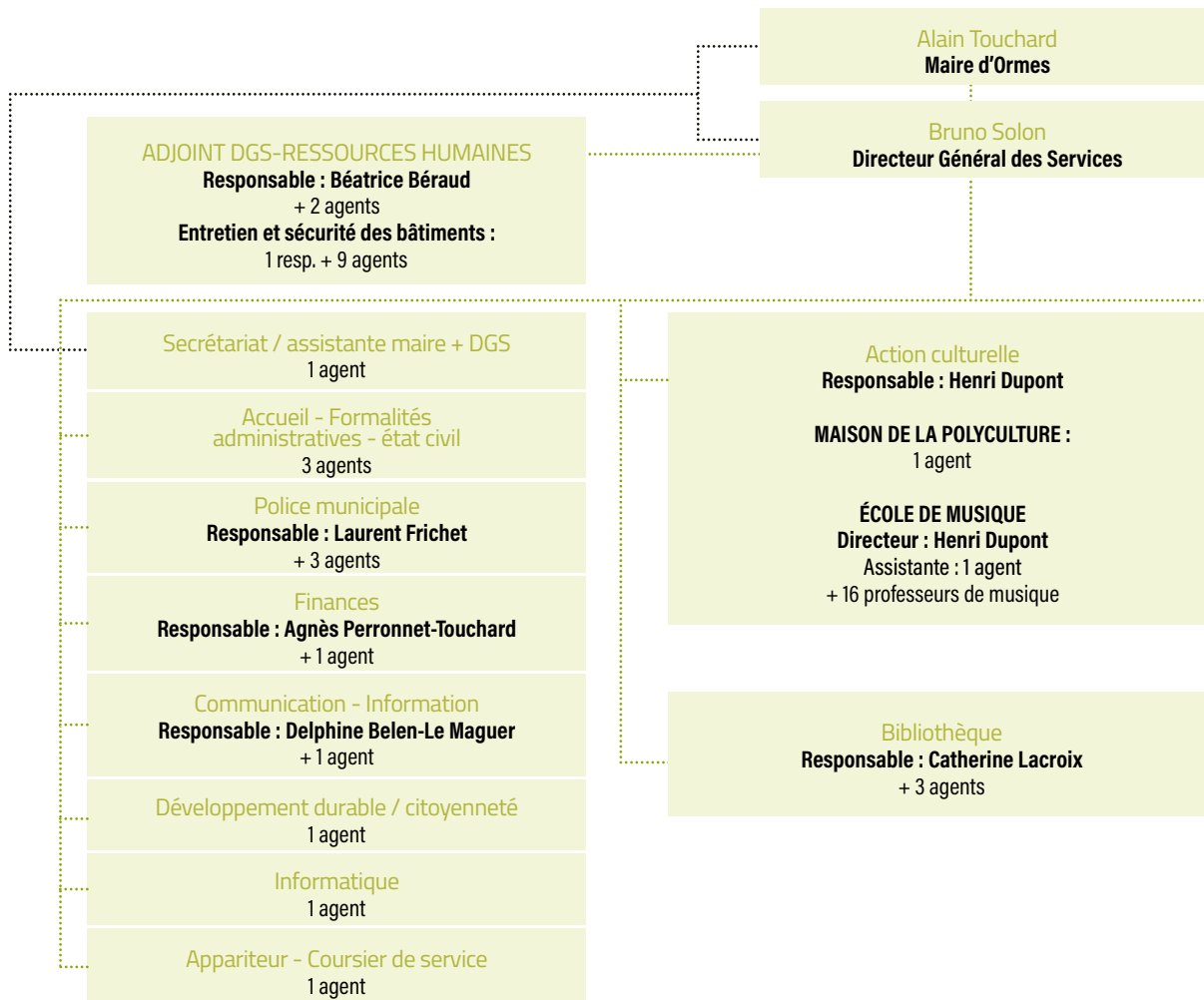
Horaires d'ouverture au public

Du lundi au jeudi
de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h30
Le vendredi de 8h30
à 12h et de 13h30 à 17h
Le samedi de 9h à 12h

En cas d'urgence
le week-end,
contacter les adjoints
de permanence
au 06 88 16 79 32.



LA MAIRIE ET SON ORGANIGRAMME





Social - Emploi - Petite enfance
Responsable : Christophe Bourrier

CRÈCHE :
 1 responsable + 5 agents + 1 apprentie

RELAIS PETITE ENFANCE :
 1 agent

SENIORS :
 2 agents

Enfance jeunesse - Affaires scolaires
Responsable : Carole Lenglet

Assistante : 1 agent
 ATSEM élémentaire : 1 agent
 Educateur sportif : 1 agent

SECTEUR SCOLAIRE :
 MATERNELLE : 1 responsable de secteur + 12 agents
 ÉLÉMENTAIRE : 1 responsable de secteur + 13 agents

SECTEUR EXTRA-SCOLAIRE :
 MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE : 1 responsable de secteur + 12 agents

SECTEUR JEUNESSE ET CLUBS ADOS :
 1 responsable + 1 agent

Direction des services techniques
Directeur : Pierre-Jean Darras

ASSISTANTE DE DIRECTION :
 1 agent

PATRIMOINE ET MANIFESTATIONS :
 1 responsable + 9 agents

ESPACES VERTS ET CANAUDIÈRE :
 1 responsable + 12 agents

Urbanisme
 1 agent

Groupe Croixmarie

40 - 46 rue des Frères Lumière
45800 St Jean de Braye

Tél : 02 38 86 10 50
www.groupecroixmarie.com

MENUISERIE AGENCEMENT BOIS
MÉTALLERIE - ALUMINIUM
SERRURERIE - CLOISONS MODULAIRES
SERVICE MAINTENANCE



802009A

812005

JOUSSET

☎ 02 38 88 22 75 - Port. 06 07 81 35 52

1 route de Blois - 45380 LA CHAPPELLE-SAINT-MESMIN

E-mail : contact@jousset-electricite.com
www.jousset-electricite.com

Installation - Dépannage - Entretien - Particuliers - Professionnels

ELECTRICITÉ
AUTOMATISME
INTERPHONIE
ANTENNE TNT



812009

**CHAUFFAGE
CLIMATISATION**

**SANITAIRE
SALLE DE BAIN**

**ÉNERGIES
RENOUVELABLES**



CHAUFFAGE TOUT EMETTEUR
Radiateurs - Planchers chauffants
ÉNERGIES TRADITIONNELLES
Gaz - Fuel



**EAU CHAUDE SANITAIRE
TRAITEMENT D'EAU**
Filtration - Adoucisseurs

SALLE DE BAIN
Création et rénovation



ÉNERGIES RENOUVELABLES
Chaudière à granulés - Poêle à granulés
Pompe à chaleur - Solaire thermique



SALLE D'EXPOSITION

30 Route Nationale 45 140 INGRÉ

Tel : 02 38 43 06 55

contact@josephcosnard.com

www.josephcosnard.com





4 SERVICES administratifs

Secrétariat du Maire	p.20
Accueil – Formalités administratives	p.20
État civil, Cimetières	p.21
Ressources humaines	p.22
Élections	p.22
Comptabilité - Finances	p.22
Communication et information	p.22
Police municipale	p.23



ACCUEIL – FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

Contact

MAIRIE

mairie@ville-ormes.fr
Standard : 02 38 70 85 20
147, rue Nationale
45140 Ormes

Contact

SECRÉTARIAT DU MAIRE ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES,

prise de rendez-vous
Angélique Pierson
angelique.pierson
@ville-ormes.fr
02 38 70 85 36

Contact

ACCUEIL / FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

Karine Foucher
Laëtitia Loiseau,
02 38 70 85 20

Carte nationale d'identité (CNI)

Où s'adresser :

Dans n'importe quelle mairie
(lieu de résidence / travail...)
si celle-ci est équipée d'un
dispositif de recueil.

Pièces à fournir :

- Remplir une pré-demande
avec un compte ANTS ou
via France Connect.
- Puis prendre rendez-vous
avec le service dédié de la
Mairie (à Ormes : prise de
RDV en ligne sur le site :
www.ville-ormes.fr /
rubrique « vos
démarches »).

Coût :

gratuit / ou prix du timbre
fiscal selon la configuration.

Observations :

la présence de l'intéressé
est obligatoire et, pour les
mineurs, la présence du père,
de la mère ou de la personne
qui a la garde de l'enfant.

Affaires militaires

Recensement jeunes
garçons et filles dès 16 ans :
se présenter à la Mairie
avec le livret de famille des
parents, la carte nationale
d'identité de l'intéressé.
Document de la nationalité
française pour les jeunes
nés de parents étrangers.

Passeport

Où s'adresser :

Dans n'importe quelle mairie
(lieu de résidence / travail...)
si celle-ci est équipée d'un
dispositif de recueil.

Pièces à fournir :

- Remplir une pré-demande
avec un compte ANTS ou
via France Connect.
- Puis prendre rendez-vous
avec le service dédié de
la Mairie (à Ormes : prise
de RDV en ligne sur le
site : www.ville-ormes.fr /
rubrique « vos
démarches »).

Le coût est le suivant :

- 86 € pour le majeur.
- 42 € pour le mineur
de 15 ans et plus.
- 17 € pour le mineur
de moins de 15 ans.

Observations :

validité du passeport : 10 ans
pour un adulte et 5 ans pour
les personnes mineures.
Présence du père ou de la
mère pour l'établissement et
le retrait d'un passeport pour
un enfant mineur, passeport
individuel OBLIGATOIRE
pour les mineurs.

Carte d'électeur

Où s'adresser :

mairie du domicile
(inscription toute l'année).

Pièces à fournir :

pièce d'identité, justification
du domicile (quittance
de loyer ou EDF).

Coût :

gratuit.

Observations :

avoir 18 ans dans l'année
en cours ou au 28 février
de l'année suivante.
Être de nationalité française.

Casier judiciaire

Où s'adresser :

Service central du casier
judiciaire national,
107 rue Landreau
44079 Nantes Cedex 1
Cedex 1.

02 40 49 08 94

CJN.justice.gouv.fr

Pièces à fournir : copie de
la carte d'identité et indiquer
la filiation (noms et prénoms
des parents).

Coût : gratuit.

Observations :

joindre une enveloppe timbrée
à l'adresse du demandeur.

Passeport et CNI

Pour des raisons
d'organisation, les personnes
qui souhaitent faire établir
un passeport ou une carte
d'identité sont invitées à
prendre rendez-vous en ligne
sur le site Internet de la ville :
www.ville-ormes.fr
Vous pouvez acheter un timbre
fiscal, en ligne, pour l'obtention
d'un passeport sur :
timbres.impots.gouv.fr



Un seul numéro
pour les services
de l'État dans le Loiret

Dans le Loiret, le public peut joindre les services
départementaux de l'État en composant un seul
numéro de téléphone : le **0 821 80 30 45**.

Les services de la préfecture, de la direction
départementale des territoires, de la direction
départementale de la cohésion sociale et de la
direction départementale de la protection des
populations seront ainsi directement accessibles
(un service vocal oriente vers le service voulu).



ÉTAT CIVIL & CIMETIÈRES

Légalisation de signature

Où s'adresser :

Mairie.

Pièce à fournir :
pièce d'identité.

Coût :
gratuit.

Observations :

ne concerne pas les attestations sur l'honneur, mais les actes notariés établis hors du département et les attestations de domiciliation, destinés à une administration française à l'étranger.

Location de salles

- La Canaudière (120 places).
 - Salle Rabelais (200 places).
- Salles réservées aux associations : pour les tarifs, se renseigner auprès de l'accueil de la Mairie au 02 38 70 85 20.

Location de matériel

Tables, chaises, bancs, tentes ; la location de matériel énuméré ci-avant est soumise aux conditions suivantes :

- Location aux seuls particuliers habitant à Ormes ;
- Limitation en nombre des chaises et des tables, dont le prêt reste au niveau familial ;
- Pas de location pour la grande tente (96 m²) qui nécessite des moyens en personnel trop importants ;

- Pour toute location, un montant minimum sera demandé.

Pour connaître les tarifs, contacter le 02 38 70 85 20.

État civil

Naissance, mariage, décès... autant d'étapes importantes de la vie qui nécessitent des démarches administratives parfois complexes. Le service de l'état civil vous accompagne dans chacune de ces démarches, avec écoute et bienveillance.

Vous trouverez également dans cette rubrique toutes les informations relatives à la gestion des cimetières communaux, afin d'assurer le respect et la sérénité dus à la mémoire de chacun.

Pour vos démarches d'état civil

Pour tout renseignement concernant l'état civil et les documents à fournir pour les démarches listées ci-dessous, rendez-vous :

- sur le site Internet de la Ville d'Ormes : www.ville-ormes.fr, rubrique « Vos démarches »,
- ou sur le site national du service public : www.service-public.fr.

Les principales démarches concernent :

- les registres d'état civil,
- la délivrance des actes d'état civil,
- la certification conforme et la légalisation de signature,

- les actes de naissance et de reconnaissance,
- le changement de prénom ou de nom de famille,
- le mariage, le PACS ou le concubinage,
- les déclarations de décès,
- les mentions marginales,
- le livret de famille,
- le certificat de vie.

Cimetières

La commune d'Ormes dispose de 2 cimetières : le cimetière ancien « Cimetière des Tilleuls » et le « nouveau » cimetière, appelé « cimetière du Bois d'Ormes » et de 2 columbariums. Le service État civil vous accompagne pour toutes vos démarches.

Vous pouvez également vous rendre sur le site Internet de la Ville d'Ormes : www.ville-ormes.fr, rubrique « Vos démarches », ou scanner :



Contact

ÉTAT CIVIL / CIMETIÈRES

Florine Abalo Touchard
mairie@ville-ormes.fr
02 38 70 85 27

Traduction d'une pièce d'état civil

Les pièces d'état civil peuvent être rédigées en sept langues : français, allemand, anglais, espagnol, italien, néerlandais, turc.

Pour faire une demande : vous devez vous adresser à la Mairie qui doit délivrer l'extrait d'acte civil en précisant que vous souhaitez une formule plurilingue. Ces formules sont gratuites. Elles sont valables dans la plupart des pays.

En cas de refus :

si le pays étranger n'accepte pas la pièce d'état civil en version plurilingue, vous devez la faire traduire par un traducteur agréé. La liste des traducteurs agréés est affichée dans le bureau d'état civil des mairies importantes. Vous aurez des frais à payer. Vous pouvez recevoir la traduction par correspondance.

Le choix du nom

Une nouvelle réglementation est applicable depuis le 1^{er} janvier 2005 quant au choix du nom de l'enfant né depuis cette date. Cette nouvelle loi introduit la notion du nom de famille qui se substitue à celle usitée du nom patronymique. Le choix des parents se portera soit sur le nom du père, soit sur le nom de la mère, soit sur les deux noms séparés par un espace. Toute démarche en ce sens se fait auprès de l'officier d'état civil de son domicile.

RESSOURCES HUMAINES

Contact

RESSOURCES HUMAINES

Béatrice Béraud
Adjointe au DGS-Responsable du service
Ressources humaines
et Elections
02 38 70 85 24
drh@ville-ormes.fr

GESTION DU PERSONNEL :

- Élaboration et suivi du budget du service
- Procédures d'embauche
- Gestion des carrières
- Gestion des paies, des absences et des dossiers de retraite
- Formations
- Suivi de la veille juridique et législative
- Préparation et suivi des instances paritaires

- Gestion du contrat d'assurance des risques statutaires
- Appel d'offres et déclarations (accident, maladie, etc.)

ÉLECTIONS :

- Mise à jour de la liste électorale
- Organisation des scrutins électoraux
- Suivi de la veille juridique et législative

AUTRES :

- Suivi des licences de taxi
- Recensement de la population



COMPTABILITÉ-FINANCES

Contact

COMPTABILITÉ - FINANCES

Responsable du service
Finances : Agnès Perronnet-Touchard
02 38 70 83 18 - finances@ville-ormes.fr

- Analyse financière
- Suivi de la dette et trésorerie
- Préparation et exécution du budget de la commune et du budget annexe
- Réception, vérification et traitement des factures et des recettes
- Traitement des demandes de subvention des associations ormoises
- Gestion des contrats d'assurance et suivi des sinistres, dommages aux biens, RC, véhicules

COMMUNICATION & INFORMATION

Contact

COMMUNICATION & INFORMATION

Responsable du service Communication :
Delphine Belen-Le Maguer
02 38 70 83 15 - communication@ville-ormes.fr

- Élaboration et suivi du budget du service
- Définition des objectifs et de la stratégie de communication de la collectivité à mettre en place
- Information des citoyens sur les actions mises en place par l'équipe municipale
- Développement de l'image de la collectivité auprès des citoyens
- Création de supports de communication on line et off line (communication digitale, magazine municipal, plaquettes, invitations, flyers, affiches, etc.)
- Gestion du site Internet / des panneaux lumineux / de l'application CityKomi
- Réseaux sociaux
- Relations presse
- Veille informative

ALLÔ

SERVICE PUBLIC

Le service de renseignements administratifs par téléphone est désormais proposé sur toute la France. Un numéro de téléphone unique **39 39** permet d'obtenir en moins de trois minutes une réponse ou une orientation à toute demande de renseignement administratif.

Ce service est accessible à tous les usagers du service public, de 8h à 19h en semaine et de 9h à 14h le samedi, pour un coût de 0,12 euro par minute à partir d'un téléphone fixe.
www.service-public.fr



POLICE MUNICIPALE

Contact

**POLICE
MUNICIPALE**
Responsable du service
de Police municipale :
Laurent Frichet

police@ville-ormes.fr
02 38 70 85 37

+ 3 agents
(Appels transférés
sur le mobile aux heures
d'ouverture du service)

- Application des arrêtés du Maire en matière de sécurité publique
- Application du code de la route (ceinture de sécurité, téléphone portable, vitesse, alcool...)
- Surveillance des bâtiments municipaux
- Sécurité des entrées et sorties d'écoles
- Objets trouvés
- Opération Tranquillité vacances (OTV)
- Prévention routière
- Bruit des véhicules + voisinage

Opération Tranquillité vacances (OTV)

Les habitants de la commune qui s'absentent pour une durée d'au moins deux jours peuvent bénéficier d'une surveillance de leur habitation. Les agents de Police municipale proposent

des passages aléatoires devant votre domicile. Pour pouvoir disposer de ce service, il est nécessaire de signaler votre départ et la date de votre retour à la Police municipale et de remplir une fiche d'information (OTV) qui est à votre disposition à l'accueil de la Mairie et sur le site Internet de la ville : www.ville-ormes.fr.

Réglementation en matière de bruit et de voisinage

Attention aux engins bruyants, aux signaux de fumée... La liberté de bricoler et de jardiner s'arrête là où le repos de son voisin commence.

Il n'est jamais inutile de rappeler les règles de bon voisinage en vigueur.

BRICOLAGE :

L'utilisation d'outils bruyants susceptibles de causer une gêne doit se faire aux jours et heures suivants : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les jours ouvrables ; de 9h à 12h et de 14h à 19h, les samedis ; de 10h à 12h les dimanches et jours fériés.

ANIMAUX :

Les propriétaires sont tenus de prendre toutes les mesures nécessaires propres à préserver la tranquillité des habitants du voisinage de jour comme de nuit. Cela concerne notamment les aboiements.

PROPRETÉ, DÉJECTIONS CANINES :

La commune d'Ormes souhaite attirer l'attention des propriétaires de chiens sur le maintien des voies publiques, des espaces verts et des jeux des enfants parfaitement propres. À ce titre, un arrêté municipal permet à la

police de la commune de délivrer des amendes aux propriétaires de chiens oubliés. Pris en flagrant délit de « non-ramassage », il leur en coûtera 38 €, avec l'obligation de ramasser.

Des distributeurs de sachets sont à votre disposition sur l'ensemble de la ville.

FEUX DE PLEIN AIR OU DE JARDIN :

Un arrêté préfectoral datant du 9 juin 2017 interdit les feux de « plein air » et précise qu'ils sont interdits à moins de 200 mètres de bois, forêts, habitations. Les déchets doivent être déposés dans une déchetterie aux fins de compost.

ÉLAGAGE ET ENTRETIEN DES HAIES EN BORDURE DE VOIE PUBLIQUE :

Les riverains doivent obligatoirement, qu'ils soient propriétaires ou locataires :

- Élaguer ou couper régulièrement les plantations, arbres, arbustes, haies, branches et racines à l'aplomb des limites des voies publiques, de manière à ce que cela ne gêne pas le passage des piétons, ne cache pas les feux de signalisation et les panneaux.



Attention ! Les branches et la végétation ne doivent pas toucher les conducteurs (électricité, téléphonie, éclairage public).

Aux abords des écoles :

Proximité, prévention, écoute mais fermeté sont les objectifs de la Police municipale d'Ormes. Aussi, il est bon de rappeler quelques règles de bon sens : les abords de l'école maternelle et de l'école primaire engendrent un trafic dense lors de l'entrée et de la sortie des classes. Le stationnement n'y est pas toujours aisé, mais, en faisant quelques mètres de plus, nous laissons les trottoirs aux piétons et aux poussettes qui peuvent ainsi bénéficier d'un endroit « sécurisé ».

NUMÉROS UTILES

Poste de Police nationale de Fleury-les-Aubrais
1, rue du Colonel-Fabien, Fleury-les-Aubrais
02 38 24 30 83
Heures d'ouverture au public
de 9h à 13h du lundi au vendredi.



URGENCES
POLICE
NATIONALE
24 H/24



Menuiserie
BERNARDI - SAS.COM
Métallerie

MENUISERIE ALU/PVC/ACIER
SERRURERIE
GARDE-CORPS ACIER/ALU
STORE - FERMETURE
BRUT - GALVA - LAQUE

39, rue Bernard Million
45140 ST-JEAN-DE-LA-RUELLE
E-mail : bernardi@bernardi-sas.fr
Site : www.bernardi-sas.com

02 38 88 27 09

812112

812050

BTPO
BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS ORLEANAIS

- ◇ Logements collectifs
- ◇ Bâts médicalisés & publics
- ◇ Bâts industriels & Bureaux
- ◇ Génie Civil
- ◇ Maintenance & SAV
- ◇ Entreprise générale
- ◇ Macro-Lots

6 chemin du Pont Cotelte • ZA les Montées - 45073 ORLÉANS cedex 2
02 38 66 04 80 • btpo-ste@btpo.fr

Les résidences de l'Orléanais

LOYERS ATTRACTIFS & SANS FRAIS DE DOSSIERS

LOGEMENTS ÉTUDIANTS

DES APPARTEMENTS T1 ET T2 NON MEUBLÉS À LOUER À ORLÉANS LA SOURCE, PROCHE DU CAMPUS UNIVERSITAIRE

FORMULEZ VOTRE BESOIN PAR MAIL À
ETUDIANTS@RESIDENCES-ORLEANAIS.FR
OU SUR
WWW.RESIDENCES-ORLEANAIS.FR

8022003





© Hugo FLAMANT

Autorisations d'occupation du sol p.26

Affichage et publicité p.27



AUTORISATIONS D'OCCUPATION DU SOL

Contact URBANISME

David Merlet
02 38 70 85 26
urbanisme@ville-ormes.fr



Le dépôt de
dossier en ligne :
demarchesurbanisme.ormes-metropole.fr/guichet-unique

Les autorisations d'occupation du sol, relevant de la compétence de la commune, sont instruites par les services de la ville d'Orléans et délivrées par le Maire au nom de la commune. Les démarches administratives et dépôts de documents qu'il vous appartient d'effectuer, pour l'obtention de ces autorisations, doivent transiter par le service Urbanisme de la Mairie.

Il existe 4 types d'autorisations d'urbanisme, selon la nature de votre projet :

- **Permis de construire** : pour les constructions nouvelles ou les gros travaux.

- **Déclaration préalable** : pour les petits travaux (clôture, modification de façade, division parcellaire, changement de destination, annexe < 20 m²).
- **Permis d'aménager** : pour les lotissements, campings, aires de jeux, etc.
- **Permis de démolir** : pour la démolition totale ou partielle d'un bâtiment.

Permis de construire

Le permis de construire est un acte administratif qui donne les moyens à l'administration de vérifier qu'un projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur. Il est généralement exigé pour tous les travaux de grande importance.

TRAVAUX CONCERNÉS :

Les constructions nouvelles ainsi que les extensions de bâtiments existants doivent être précédées de la délivrance d'un permis de construire, sauf dans les cas suivants :

- les constructions dispensées de toute formalité, telles que les piscines de moins de 10 m² ou les annexes de moins de 5 m²
- les constructions soumises à déclaration préalable.

CONSTITUTION DU DOSSIER :

Le dossier doit comprendre 8 pièces obligatoires, auxquelles peuvent s'ajouter des pièces complémentaires selon la nature et la localisation du projet :

- **Plan de situation du terrain** (PC1)
 - Pour localiser le terrain dans la commune.
- **Plan de masse des constructions à édifier ou à modifier** (PC2)
 - Montre l'implantation du projet sur le terrain.
- **Plan en coupe du terrain et de la construction** (PC3)
 - Pour évaluer le profil du terrain et l'intégration du projet.
- **Notice descriptive du projet** (PC4)
 - Présente le terrain, le projet, les matériaux, l'aspect extérieur, etc.
- **Plan des façades et des toitures** (PC5)
 - Pour visualiser l'aspect extérieur du bâtiment.
- **Document graphique d'insertion dans le site** (PC6)
 - Représentation du projet dans son environnement (montage, perspective...).
- **Photographie proche** (PC7)
 - Vue du terrain dans son environnement immédiat.
- **Photographie lointaine** (PC8)
 - Vue du terrain dans le paysage plus large.

En cas de construction nouvelle, une attestation doit en plus être jointe à votre demande indiquant que la construction respecte bien la Réglementation Environnementale RE2020.

DÉLAIS D'INSTRUCTION :

Le délai d'instruction d'un permis de construire est de 2 mois pour une

maison individuelle (et ses annexes) et de 3 mois pour les autres projets. Il débute à compter du dépôt d'un dossier complet. Ce délai peut être prolongé si le projet nécessite des consultations spécifiques (secteur protégé, réseaux, etc.) ou si des pièces sont manquantes. Dans ce cas, la mairie en informe le demandeur dans le mois suivant le dépôt.

Déclaration préalable de travaux

Sont dispensés les constructions de moins de 5 m².

La déclaration préalable est un acte administratif qui donne les moyens à l'administration de vérifier que votre projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur. Elle est généralement exigée pour la réalisation d'aménagements de faible importance.

TRAVAUX CONCERNÉS :

Travaux sur une petite surface. Les travaux peuvent avoir lieu sur une construction existante (un garage accolé à une maison par exemple) ou créer une nouvelle construction (un abri de jardin). Une déclaration préalable est exigée si vos travaux créent entre 5 m² et 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol. Ce seuil de 20 m² peut être porté à 40 m² pour les travaux concernant une construction existante. Vos travaux doivent, pour cela, être situés dans une zone urbaine du PLU en vigueur.

DÉMARCHE CONSTITUTION DU DOSSIER :

Le formulaire Cerfa ainsi que le plan de situation localisant la parcelle concernée constituent les deux pièces obligatoires à joindre à votre dossier. Toutefois, en fonction de la nature de votre projet, des documents complémentaires peuvent être exigés afin de permettre l'instruction conforme aux règles d'urbanisme en vigueur. Par exemple, pour tout projet de construction, un plan de masse doit être fourni.



Ce document précise notamment les distances d'implantation du projet par rapport à la voirie, aux limites séparatives et aux bâtiments existants.

DÉLAIS D'INSTRUCTION :

Le délai d'instruction d'une déclaration préalable est de 1 mois à partir du dépôt d'un dossier complet. Ce délai peut être prolongé si le projet se situe en secteur protégé ou nécessite des avis spécifiques. Dans ce cas, la mairie informe le demandeur dans le mois suivant le dépôt.

Permis de construire ou Déclaration préalable modificatif

La présente demande doit être utilisée lorsque des modifications sont apportées au projet en cours, de validité ou de travaux (avant le dépôt du document de fin des travaux).

Certificat d'urbanisme

Le Certificat d'urbanisme n'est pas une autorisation, mais un document d'information qui précise les règles d'urbanisme applicables à un terrain et peut sécuriser un projet en amont.

IL EXISTE DEUX CATÉGORIES DE CERTIFICAT D'URBANISME :

Certificat d'urbanisme d'information (CUa)

Il renseigne sur les règles d'urbanisme applicables à un terrain, les limitations administratives au droit de propriété (servitudes d'utilité publique, droit de préemption...), la liste des taxes et participations d'urbanisme (raccordement à l'égout, voirie et réseaux...).

Certificat d'urbanisme opérationnel (CUB)

Il indique, en plus des informations données par le certificat d'information, si le terrain peut être utilisé pour la réalisation de votre projet et l'état des équipements publics (voies et réseaux) existants ou prévus qui desservent ou desserviront ce terrain.

DÉLAIS D'INSTRUCTION :

Pour traiter la demande, la Mairie dispose d'un délai de :

- 1 mois pour les demandes de certificat d'urbanisme d'information ;
- 2 mois pour les demandes de certificat d'urbanisme opérationnel.

Autres autorisations

Se renseigner à la direction de l'Urbanisme pour :

- Coupes, abattages d'arbres ;
- Défrichement ;
- Stationnement caravanes ;
- Installations et travaux divers ;
- Recensement des forages.

Cadastre / PLUM

Le règlement du PLUM, qui regroupe l'ensemble des règles d'urbanisme applicables, est disponible sur le site d'Orléans Métropole : <https://orleans-metropole.fr/actions-et-services/grands-projets-urbains/consulter-le-plum>

DÉPÔT DES DOSSIERS :



Une fois votre dossier déposé sur le guichet unique, un récépissé comportant un numéro d'enregistrement

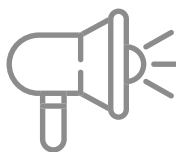
mentionne le point de départ de la date à partir de laquelle les travaux pourront commencer en l'absence d'opposition du service instructeur.

Pour plus de renseignements : demarchesurbanisme.orleans-metropole.fr/



guichet-unique/Login/DossierProjet

Des renseignements personnalisés et des conseils peuvent être donnés sur rendez-vous auprès des services de la Mairie.



AFFICHAGE ET PUBLICITÉ

La loi n° 79-1150 du 29/12/1979 fixe les règles applicables à la publicité, aux enseignes et préenseignes visibles de toute voie ouverte à la circulation. Constitue une publicité, à l'exclusion des enseignes et préenseignes, toute inscription, forme ou image destinée à informer le public ou à attirer son attention. Constitue une enseigne toute inscription, forme ou image apposée sur un immeuble et relative à une activité qui s'y exerce. Constitue une préenseigne toute inscription, forme ou image indiquant la proximité d'un immeuble où s'exerce une activité déterminée.

Pour obtenir une autorisation pour un panneau publicitaire, enseigne, préenseigne, enseigne lumineuse, mobilier urbain, il faut fournir :

- une demande sur le même guichet unique ;
- un plan de situation ;
- un plan-masse ou implantation ;
- un plan descriptif à l'échelle 1/20 ;
- un descriptif du dispositif.

Délai : deux mois maximum.

La Ville d'Ormes s'efforcera de délivrer ces autorisations dans les meilleurs délais.



Prêts à l'emploi ?

Candidat ou recruteur,
on s'occupe de vous.

Intérim, cdd, cdi



Consultez nos
agences du Loiret



STOP
NE JETEZ PLUS
VOS PALETTES USAGÉES



ELLES ONT ENCORE
100 VIES !



NOUS LES
RÉPARONS !



NOUS LES
VALORISONS !

Siège social et agence d'Ormes (45)

Pôle 45 - ZAC les Châtaigniers
14 rue Monbary - 45140 Ormes

Tél : **02 38 74 77 77**

www.burban-palettes.com



ESPACE
Chantemelles
ÉVÈNEMENT & RÉCEPTION

365 m² entièrement modulable



Événement professionnel

Événement associatif



Événement privé



Contact et réservation

contact@espace-chantemelles.fr

www.espace-chantemelles.com

02 36 99 47 39





Direction des Services techniques	p.30
Les compétences communales	p.30
Les compétences de la Métropole	p.31



LES COMPÉTENCES COMMUNALES

Contact

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

Pierre-Jean Darras
02 38 70 85 23
dst@ville-ormes.fr

- Gestion des bâtiments municipaux
- Manifestations communales
- Gestion du cadre de vie / espaces verts
- Gestion et entretien du domaine de la Canadière

DIRECTION
DES SERVICES
TECHNIQUES

Autorisation et permission de voirie

- Autorisation de poser des barrières pour interdire la circulation dans les cas suivants : déménagement, travaux, livraison...
- Autorisation de déposer une benne-container sur le trottoir
- Autorisation de poser un échafaudage, une enseigne lumineuse sur le domaine public...

Bâtiments / équipements sportifs

TRAVAUX NEUFS :

- Étude des programmes des travaux neufs
- Préparation de dossiers concours d'architecte
- Suivi de chantier et réception des travaux
- Aménagement et équipement de bâtiment

GESTION DU PATRIMOINE :

- Entretien et mise en conformité des bâtiments (scolaire, administratif, sportif, culturel...)
- Mise aux normes des bâtiments recevant du public (accessibilité aux handicapés)

Cadre de vie et espaces verts

FLEURISSEMENT / PARCS ET JARDINS

- Entretien des terrains de sport
- Décorations ponctuelles (Noël, Toussaint...)

POUR LES PARTICULIERS : CONCOURS ESTIVAL DES MAISONS ET BALCONS FLEURIS

Tous les ans, un jury communal sélectionne des maisons et balcons aptes à concourir dans différentes catégories.

Ormes : ville labellisée « 4 fleurs »

Les services municipaux récompensés pour le fleurissement de la commune. Le jury du label national, accordé par le Conseil National des Villes et Villages Fleuris (CNVVF), met en valeur les communes qui œuvrent à la mise en place d'un environnement favorable au bien-être de leurs habitants et à l'accueil des visiteurs.

Il s'agit de la plus haute distinction, qui récompense une démarche globale d'embellissement, mais également de gestion des espaces naturels et de développement durable.

L'obtention de cette distinction dépend de plusieurs critères :

- Patrimoine paysager et végétal
- Démarche de développement durable
- Développement et attrait touristique
- Cohérence de l'approche paysagère

Gestion et entretien du domaine de la Canadière

POUR LES PARTICULIERS : VENTE DE BOIS SUR PIED (LE STÈRE)

Bouleau et bois blanc / Chêne et charme, suivant les coupes de bois (renseignements en Mairie).

Gestion des établissements municipaux et sportifs

Gardiens et équipements sportifs :
06 88 16 75 22





LES COMPÉTENCES D'ORLÉANS MÉTROPOLÉ

Voirie

- Étude des programmes des travaux neufs
- Signalisation verticale et horizontale
- Éclairage public
- Entretien du domaine public
- Entretien et restructuration des chaussées et trottoirs (au droit des propriétés, le nettoyage et le désherbage des trottoirs restent à la charge des propriétaires ou locataires, notamment l'hiver pour le déneigement et la sécurité du passage devant chez eux en cas de verglas)
- Mise aux normes accessibilité des circulations piétonnes et cyclables

Autorisation et permission de voirie

Tous les travaux de voirie sur le domaine public sont gérés par Orléans Métropole.

Éclairage public

- Amélioration énergétique (plan de renouvellement LED)
- Gestion des pannes
- Entretien du réseau

Propreté urbaine

- Balayage mécanique
- Ramassage des corbeilles à déchets
- Enlèvement des dépôts sauvages

Déchets ménagers et collecte sélective

Le ramassage des ordures ménagères est géré par la Métropole.
02 38 56 97 41

Modalités de gestion des conteneurs pour déchets ménagers – prise en charge par la Métropole :

La Métropole assure la gestion des conteneurs de déchets ménagers pour les 22 communes sans exception.

JOUR DE RAMASSAGE UNIQUE : LE LUNDI

- Déchets ménagers (poubelle verte) : tous les lundis
- Tri sélectif (poubelle jaune) : le lundi tous les 15 jours en semaine paire

- Le calendrier des ramassages des ordures ménagères est disponible en Mairie.

COLLECTE DU VERRE - APPORT VOLONTAIRE :

- Allée des Plantes
- Rue de Gidy
- Rue de la Borde
- Rue de la Poule-Blanche
- Rue Malherbe
- Rue des Trois-Cornets
- Rue des Forges
- Rue du Chemin de la Messe
- Rue du Val-d'Ormes
- Rue Joachim-du-Bellay

Contact
VOTRE MAIRIE
(GUICHET D'ENTRÉE
DE LA MÉTROPOLÉ)
02 38 70 85 20
mairie@ville-ormes.fr

Adresses des déchetteries les plus proches

INGRÉ

Chemin de la Vallée
de l'Azin 45140 Ingré
SARAN

ZA de Montaran,
rue Marcel-Paul 45770 Saran

**Pour tout renseignement,
appelez le 02 38 56 90 00
du lundi au vendredi
de 9h à 17h.**

PÉRIODE HAUTE

(mars à octobre) :

Ingré, Saint-Cyr-en-Val, Saint-Jean-de-Braye, Chécy, Saint-Pryvé-Saint-Mesmin, Saran

Lundi : de 14h à 18h

Mardi à samedi : de 9h à 12h et de 14h à 18h

Dimanche : de 9h à 12h

Fermeture les jours fériés.

PÉRIODE BASSE

(novembre à février) :

Ingré, Saint-Cyr-en-Val, Saint-Jean-de-Braye

Lundi : de 14h à 17h

Mercredi, jeudi, vendredi : de 10h à 12h et de 14h à 17h

Samedi : de 9h à 12h et de 14h à 17h

Dimanche : de 9h à 12h

Chécy, Saint-Pryvé-Saint-Mesmin, Saran

Lundi : de 14h à 18h

Mardi, mercredi, vendredi : de 10h à 12h et de 14h à 17h

Samedi : de 9h à 12h et de 14h à 17h

Dimanche : de 9h à 12h

Fermeture les jours fériés.

COLLECTE DES DÉCHETS VERTS

Vous avez 75 ans ou plus OU vous disposez d'une carte d'invalidité ou d'une carte européenne de stationnement : vous pouvez bénéficier du service de collecte des déchets verts proposé par Orléans Métropole.

Comment faire :

S'inscrire auprès de la Mairie au 02 38 70 85 20 ou sur Internet : <https://teleservices.moncompte.orleans-metropole.fr/gestion-des-dechets/dechets-vert/> ou encore par téléphone au 02 38 56 90 00 (service Infos Qualité Déchets).

Pièces à fournir :

- une pièce d'identité
- un justificatif de domicile établi au nom du bénéficiaire du service
- La carte d'invalidité ou la carte européenne de stationnement en cours de validité

LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS SE FAIT SUR DEMANDE

Pour effectuer cette demande : appeler le 02 38 56 90 47.

Si la demande a été formulée, sous un délai de 48h (jours ouvrés), la direction de la gestion des déchets de la Métropole rappellera l'habitant pour lui prodiguer des conseils en fonction de sa requête. Elle se chargera, dans les 2 jours qui suivront l'appel, de procéder au débarras des objets encombrants.

L'habitant aura à déposer devant son domicile son amas d'encombrants avec une note « Dépôt autorisé » ainsi que le numéro d'identification du dossier qu'on lui aura attribué.

La collecte s'opérera gratuitement dans la journée.

UNE DÉCHETTERIE À VOTRE SERVICE

« Triez, sélectionnez, nous recyclons », telle est la devise des déchetteries de la Métropole.

On peut y déposer gratuitement :

- batteries automobiles
- gravats et terre
- peinture et diluants
- journaux et revues
- chutes de bois
- ferraille
- huiles usagées
- végétaux
- bouteilles en plastique
- bouteilles sans bouchon
- vieux pneus et chambres à air
- films et photos
- insecticides et désherbants
- radios médicales
- gaz de réfrigérateur
- objets encombrants

REPRISE DES DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES (DEEE) EN MAGASIN :

Ce terme regroupe tous les objets ou composants qui fonctionnent électriquement ou électroniquement et qui sont destinés à être jetés (gros électroménager, appareils électroniques et petits équipements).

ASSAINISSEMENT

L'assainissement est une compétence métropolitaine. Toute demande de branchement « eaux usées / eaux pluviales » doit être adressée à la Direction de l'assainissement

d'Orléans Métropole :

1, rue Jacques-Dufrasne
45380 La Chapelle-Saint-Mesmin
02 38 78 49 49

EAU POTABLE

La gestion est confiée à Orléans Métropole.

Service public de l'eau potable :

Accueil physique :
L'eau d'Orléans Métropole
26, rue de la Chaude Tuile
45001 Orléans

Accueil téléphonique :

0 977 409 434 (appel non surtaxé)
En cas d'urgence technique en dehors des horaires d'ouverture :
0 977 429 434

Service public d'assainissement collectif :

Accueil physique :
L'eau d'Orléans Métropole
1, rue Jacques-Dufrasne
45380 La Chapelle-Saint-Mesmin

Accueil téléphonique :

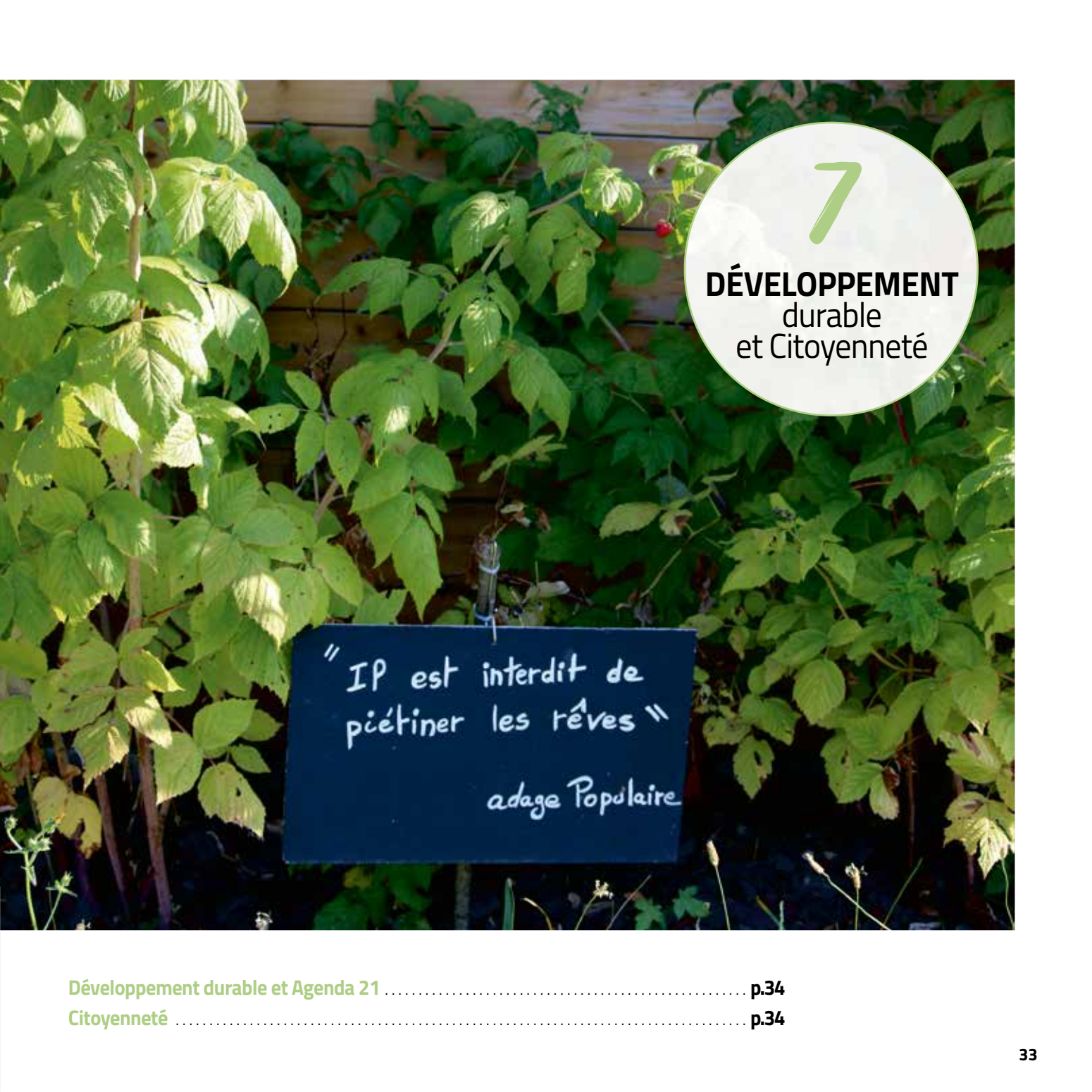
02 38 78 49 49
En cas d'urgence technique en dehors des horaires d'ouverture :
06 20 77 81 59
infos.assainissement@orleans-metropole.fr

Service public d'assainissement non collectif (SPANC) :

Accueil téléphonique :
06 79 71 32 93
spanc.orleansmetropole@suez.com

HORAIRES DÉCHETTERIES





7

DÉVELOPPEMENT
durable
et Citoyenneté

"IP est interdit de
piétiner les rêves"
adage Populaire

Développement durable et Agenda 21	p.34
Citoyenneté	p.34



DÉVELOPPEMENT DURABLE AGENDA 21 ET CITOYENNETÉ



Les services de la Mairie ont en charge le suivi et l'application de l'Agenda 21 de la commune. La politique de Développement durable s'étend à tous les aspects du quotidien et à l'ensemble des projets municipaux : des travaux à l'entretien de la commune, de la préservation de l'environnement et de la biodiversité à la réflexion sur la transition énergétique.

La solidarité passe par nos poubelles

La commune met en place plusieurs collectes solidaires, offrant une seconde vie à certains déchets tout en soutenant des causes qui ont du sens.

- **Les bouchons en plastique** sont récupérés au profit de l'association Bouchons d'Amour, qui finance du matériel pour les personnes à mobilité réduite.

- **Les radiographies médicales** sont collectées par le Lions Club, au bénéfice de l'association Enfants Cancers Santé.

- **Les protections hygiéniques** peuvent être déposées dans la boîte à dons Règles Élémentaires, afin de lutter contre la précarité menstruelle. Parce que chaque petit geste compte : en triant, vous agissez à la fois pour la solidarité et pour la protection de notre environnement.

Des actions de sensibilisation

Tout au long de l'année, les services municipaux se mobilisent pour sensibiliser les publics (jeunes, ados et adultes) à la préservation de la planète : le zéro déchet, les 24h de la biodiversité, la sylvothérapie, des expositions, etc.

Contact

Madeline Penverne
madeline.penverne@ville-ormes.fr

La Citoyenneté et le Vivre-Ensemble sont des valeurs qui fondent la Municipalité en place. Une nouvelle étape politique de la ville est engagée pour remettre l'action publique en mouvement à Ormes, auprès de la population. Car c'est avec le concours de tous et de toutes que la ville se construit et qu'elle se développe. Cela se fait progressivement et le principe de gestion participative et citoyenne permet de réfléchir ENSEMBLE aux solutions qui peuvent permettre d'aller dans le bon sens lorsque des problématiques se posent. Par ailleurs, des initiatives citoyennes

sont et seront encouragées par les équipes municipales de même que la mise en place d'un processus d'éducation à la Citoyenneté auprès des jeunes. Soutenir la jeunesse : un enjeu primordial pour la Municipalité. Aussi, une aide financière au permis de conduire est proposée aux jeunes (sous certaines conditions, voir page 52).

La citoyenneté, c'est également des actions de sensibilisation menées par les services municipaux sur des sujets divers tels que la lutte contre les cancers, la pratique du vélo, les gestes qui sauvent, etc.

Budgets participatifs

« J'ai une idée pour ma ville » : je participe, je propose, je m'exprime et j'agis.

Le budget participatif est un processus de démocratie participative (forme de partage et d'exercice du pouvoir, fondée sur le renforcement de la participation des citoyens) dans lequel des Ormois peuvent affecter une partie du budget de leur collectivité territoriale, à des projets d'investissement. La Municipalité d'Ormes invite les Ormoises et les Ormois à s'investir pour leur commune et à proposer des projets visant à améliorer la vie communale.



Contact

Madeline Penverne
madeline.penverne@ville-ormes.fr







8

ACTION SOCIALE/
Emploi/Seniors/
Petite enfance

Action sociale	p.38
Emploi	p.38
AccesTAO	p.38
Seniors	p.39
Petite enfance	p.41



ACTION SOCIALE

Contact

**ACTION SOCIALE ET CCAS
DE LA VILLE D'ORMES**

Responsable

Christophe Bourrier

02 38 70 83 13 / 06 88 16 76 92

social@ville-ormes.fr

Centre communal d'action sociale (CCAS)

Le Conseil d'administration du CCAS est composé à parité de membres du Conseil municipal et de représentants d'associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions. Le Maire est président du CCAS.

Les heures d'ouverture et l'adresse du CCAS sont les mêmes que celles de la Mairie (voir page 15).

Dossiers à retirer auprès du CCAS :

- Dossier aide sociale légale
- Aide juridictionnelle
- Allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA)

Pour prendre rendez-vous avec un travailleur social du Département :

contacter le 02 38 25 45 45

Logement

- Retrait des dossiers en Mairie ou sur Internet (cerfa) : www.demande-logement-social.gouv.fr



EMPLOI

Forum de l'emploi

La Ville d'Ormes organise chaque année son Forum de l'emploi, avec une cinquantaine d'entreprises présentes. L'objectif principal de cette manifestation importante est de rapprocher l'offre et la demande d'emploi. Les informations pratiques (dates et horaires) seront communiquées ultérieurement par voie d'affichage et de presse.



ACCESS TAO

Pour qui ?

AccessTAO est réservé aux personnes :

- bénéficiant d'une CMI mention « invalidité »
- ou présentant un handicap moteur et/ou visuel justifiant d'une difficulté à se déplacer et à utiliser les lignes régulières TAO Orléans Métropole.

Comment s'inscrire au service AccessTAO ?

Il suffit de se procurer le formulaire d'inscription :

- par téléphone : **02 38 71 98 85**
- par Internet : www.tao-mobilites.fr

Selon votre cas, des justificatifs pourront vous être demandés.

Pour réserver :

Réservez jusqu'à 17h la veille et jusqu'à 1 mois à l'avance du lundi au samedi, de 8h30 à 17h, sur l'application Tao ou via le site Internet : www.tao-mobilites.fr

La réservation s'effectue d'adresse à adresse et ne doit pas nécessiter d'accompagnement médicalisé. La réservation est individuelle.

Pour voyager avec AccessTAO :

- Je me présente devant l'adresse indiquée quelques minutes à l'avance : le minibus ne pourra pas m'attendre.
- La prise en charge et la dépose s'effectuent sur le trottoir de l'adresse indiquée lors de ma réservation.

Dans le cas où une aide à la montée ou à la descente du véhicule est nécessaire, prévoir un accompagnateur. Les conducteurs ne sont pas habilités à entrer dans votre domicile et peuvent refuser la prise en charge.

Annulation : Pensez à annuler votre voyage avant 17h la veille afin de libérer de la place pour les autres voyageurs. En cas d'absences répétées non signalées ou d'annulations tardives, l'accès au service pourra être suspendu.

Si vous avez du retard ou si vous souhaitez annuler le rendez-vous, pensez à informer le service AccessTAO le plus tôt possible.





SENIORS

LE CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION (CLIC) INTERCOMMUNAL ORLÉANS VAL DE LOIRE

Ormes est membre fondateur du CLIC Orléans Val de Loire créé en 2007. Le CLIC est un guichet d'accueil, d'information et de coordination en faveur des personnes âgées ; ses missions principales sont d'informer, d'orienter et d'accompagner les seniors et leur famille afin de faciliter leurs démarches.

Le CLIC d'Ormes a pour mission de :

- faire le lien entre les personnes âgées isolées et la Mairie ;
- contribuer au maintien à domicile des anciens d'Ormes ;
- préparer et animer les temps de rencontre et des animations spécifiques pour les personnes âgées.

Service de portage de repas à domicile pour les personnes de 65 ans et plus

Le CCAS a mis en place un service de portage de repas à domicile pour le repas de midi. Les menus, élaborés par le cuisinier du restaurant scolaire, se composent : d'une entrée, d'une viande accompagnée d'un légume ou d'un plat composé, d'un fromage ou un produit laitier, et d'un dessert ou un fruit ; potage à la demande. Le portage des repas est effectué en liaison froide. La livraison des repas des samedis et des dimanches se fait le vendredi matin.

Tarifs portage de repas :

TARIFS	Portage de repas (prix réactualisés chaque année)	Prise en charge par le CCAS	Prise en charge par le bénéficiaire
C	Personne seule : revenu fiscal de référence inférieur à 12 000 € Couple : revenu fiscal de référence inférieur à 18 600 €	4,33 €	2,88 €
B	Personne seule : revenu fiscal de référence de 12 000 € à 15 900 € Couple : revenu fiscal de référence de 18 600 € à 24 650 €	2,45 €	4,76 €
A	Personne seule : revenu fiscal de référence supérieur à 15 900 € Couple : revenu fiscal de référence supérieur à 24 650 €	0,72 €	6,49 €

Téléassistance

De jour comme de nuit, la téléassistance, c'est quelqu'un en permanence à votre écoute pour les personnes de 65 ans et plus.

Au moindre incident, ce service offre la garantie de recevoir une aide ou un secours dans les meilleurs délais.

Tarifs téléassistance :

TARIFS	Téléassistance (prix réactualisés chaque année)	Prise en charge par le CCAS	Prise en charge par le bénéficiaire
C	Personne seule : revenu fiscal de référence inférieur à 12 000 € Couple : revenu fiscal de référence inférieur à 18 600 €	75 % 5,49 €	25 % 1,83 €
B	Personne seule : revenu fiscal de référence de 12 000 € à 15 900 € Couple : revenu fiscal de référence de 18 600 € à 24 650 €	50 % 3,66 €	50 % 3,66 €
A	Personne seule : revenu fiscal de référence supérieur à 15 900 € Couple : revenu fiscal de référence supérieur à 24 650 €	0 %	100 % 7,32 €





Collecte des déchets verts par Orléans Métropole

Pour les personnes à mobilité réduite ou âgées de plus de 75 ans résidant en habitat individuel, un service de collecte des déchets verts est proposé d'avril à novembre (voir page 32).

Transport municipal à la demande

Afin de répondre au mieux aux attentes des seniors, la Municipalité d'Ormes a mis en place un service de transport à la demande au profit des seniors de la commune.

Pour qui ?

En faveur des Ormois âgés de 70 ans et plus, autonomes et valides, ce service remplace le dispositif « ticket-taxi ».

Quels trajets ?

Ce service permet d'effectuer des trajets dans le périmètre de la Métropole orléanaise et dans les communes

situées à 20 km d'Ormes, pour des besoins médicaux ou administratifs uniquement : rendez-vous médicaux, hôpital/clinique, avocats, administrations, visite à l'hôpital d'un conjoint ou d'un enfant.

Comment faire la demande ? Pour bénéficier de ce transport à la demande communal, les personnes doivent contacter le chauffeur au 06 37 78 99 28.

Les horaires : les transports sont possibles du lundi au vendredi de 8h à 18h, sauf les jours fériés.

Contact

TRANSPORT À LA DEMANDE

Philippe Legué
Structure intergénérationnelle
« Le Jardin des Âges »
32 bis, rue de Corroy
45140 Ormes
06 37 78 99 28
transportseniors@ville-ormes.fr

Allocation chauffage

Une allocation chauffage est accordée aux seniors Ormois qui réunissent les conditions suivantes :

- être âgé de 65 ans et plus ;
- être domicilié à Ormes
- vivre à son domicile, seul ou en couple, sans enfant salarié sous le même toit ;
- aucun membre du foyer ne doit payer d'impôts sur le revenu ;
- fournir le dernier avis d'imposition et un RIB.

Précision : une seule allocation chauffage par foyer pourra être délivrée.

Repas annuel

Pour fêter la nouvelle année, le CCAS et la Municipalité tiennent à rassembler tous les Ormois de 70 ans et plus à l'occasion d'un déjeuner spectacle. Une invitation est envoyée en début d'année à chaque personne concernée.

Coffret dégustation seniors

Chaque année, les membres du CCAS et du Conseil municipal d'Ormes ont le plaisir d'offrir un coffret de dégustation de Noël à chaque Ormois âgé de 70 ans et plus.

Contact SENIORS

Cathy Chauveau : Référente Seniors
Structure intergénérationnelle
« Le Jardin des Âges »
32 bis, rue de Corroy 45140 Ormes
02 38 70 85 32 / 06 30 59 07 51
seniors@ville-ormes.fr

Le service Seniors est à votre disposition du lundi au jeudi de 9h à 12h30. Les animations ont lieu au Jardin des Âges, le mardi de 13h30 à 17h.

PETITE ENFANCE



Crèche « Graine d'éveil »

La crèche d'Ormes est une structure petite enfance d'accueil collectif de type régulier à temps plein ou temps partiel, et accueil occasionnel d'enfants à partir de 10 semaines jusqu'à l'entrée en école maternelle et au-delà dans le cadre d'un projet d'accueil spécifique, dans la limite de 20 enfants.

Les horaires d'ouverture :

La structure est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 18h.

La structure est fermée 6 semaines par an (1 semaine aux vacances d'hiver, 1 semaine aux vacances de printemps, 3 semaines en août et 1 semaine aux vacances de Noël) et les jours fériés, ainsi que lors de certains ponts en fonction du calendrier de l'année en cours. Pour plus d'informations sur les modalités d'inscription, contacter Mme Sarah Trouvé, responsable de la crèche, au 02 38 70 85 35.

Contact

CRÈCHE

« GRAINE D'ÉVEIL »

Sarah Trouvé

Structure intergénérationnelle

« Le Jardin des Âges »

32 bis, rue de Corroy

45140 Ormes

02 38 70 85 35 / 06 88 16 81 33

grainedeveil@ville-ormes.fr

Relais Petite Enfance (RPE)

Le Relais Petite enfance (RPE) est le service de référence de l'accueil du jeune enfant pour les parents et les professionnels.

Les missions du Relais Petite enfance en direction des assistants maternels et des professionnels de la garde d'enfant à domicile :

- offrir un lieu d'information, d'échanges et d'écoute et un cadre pour échanger sur leurs pratiques professionnelles
- proposer des ateliers d'éveil aux jeunes enfants qu'ils accueillent pour partager des moments en collectivité
- faciliter l'accès à la formation continue et les informer sur leurs possibilités d'évolution professionnelle
- les assister dans les démarches à accomplir sur le site : <https://monenfant.fr/>
- participer à l'information des candidats au métier

Le Relais Petite enfance a également pour missions d'informer les parents sur l'ensemble des modes d'accueil individuels et collectifs présents sur le territoire. Il porte une attention particulière aux parents recourant à l'accueil individuel, en facilitant la mise en relation avec les assistants maternels et en les accompagnant dans leur rôle de particulier employeur.

Le planning actuellement mis en place offre deux créneaux : les animations (activités d'éveil et temps collectifs de rencontre pour les enfants, en présence et sous la responsabilité des assistants maternels dans un environnement aménagé) et les permanences d'accueil.



- Temps collectifs : lundi et jeudi de 9h30 à 11h30.
- Accueil des personnes et permanence téléphonique : lundi de 11h30 à 12h30 et de 15h30 à 18h, mercredi de 10h30 à 13h30 et jeudi de 11h30 à 12h30 et de 16h à 18h.

« Le Jardin des Âges »

Structure intergénérationnelle.

Des activités communes sont proposées aux publics de la crèche, du RPE et de l'espace Seniors

Éveil musical : les séances ont lieu suivant un planning et sur inscription. Elles sont encadrées par une intervenante extérieure, musicienne. Les séances se dérouleront au « Jardin des Âges », pour les enfants de la crèche, du RPE et les Seniors.

Éveil corporel : les séances ont lieu suivant un planning le lundi de 10h30 à 11h30 (tous les 15 jours) :

- au gymnase (salle de l'espace Seigneuret) pour le public RPE et Seniors.

Contact

RELAIS PETITE ENFANCE (RPE) :

Sarah Trouvé

Structure intergénérationnelle

« Le Jardin des Âges »

32 bis, rue de Corroy

45140 Ormes

02 38 70 85 33 / 06 30 06 66 68

rpe@ville-ormes.fr



ESPACE CITOYENS



Pour accéder à l'espace Citoyens, connectez-vous sur le site Internet de la Ville : www.ville-ormes.fr « en un clic » ou entrez directement le lien suivant : www.espace-citoyens.net/ville-ormes/espace-citoyens/Home/AccueilPublic

Véritable guichet en ligne, accessible 24 h/24 et 7 j/7, l'espace Citoyens offre de nombreux services à ses usagers. L'espace Citoyens se décline en deux parties :

→ Un espace public ouvert à tous et permettant d'accéder aux informations pratiques des différentes structures municipales (crèche, Relais Petite enfance, restauration scolaire, accueil périscolaire, accueil de loisirs, club

Adolaisirs, séjours d'été/hiver, etc.), aux informations relatives aux tarifs, aux activités, aux menus, etc.

→ Un espace privé, accessible à l'aide d'un identifiant et d'un mot de passe. Cet espace personnel permet aux familles d'accéder à leur compte, d'effectuer des inscriptions en ligne, de payer et/ou d'imprimer leurs factures.

Vous êtes « nouveaux Ormois » et vous souhaitez inscrire pour la première fois votre (vos) enfant(s) dans une structure municipale. Il suffit de remplir une fiche foyer et de la retourner à enfance@ville-ormes.fr. Ensuite vous recevrez un mail d'activation avec un identifiant et un mot de passe provisoire. À vous de le changer.

La facture en ligne

Soyez acteur du développement durable en adhérant à la facture en ligne dans votre espace privé de l'espace Citoyens.

Dès le début de chaque mois, vous serez averti par mail de la mise à disposition de votre facture sur votre espace. La facture électronique remplacera l'envoi de la facture papier. Les familles qui souhaitent adhérer à la facture en ligne doivent en faire la demande via leur espace privé sur l'espace Citoyens.

Le paiement en ligne

Plus besoin de vous déplacer à l'accueil périscolaire maternelle pour régler vos factures. L'espace privé de votre espace Citoyens vous permet de le faire en ligne au moyen d'une carte bancaire, grâce à une transaction sécurisée. Laissez-vous guider.

La réservation en ligne

Les familles ont la possibilité de réserver en ligne les présences de leur(s) enfant(s) :

→ au restaurant scolaire ;
→ à l'accueil périscolaire (matin et soir) ;

→ à l'accueil de loisirs ;
→ au club Adolaisirs.

Pour réserver via l'espace Citoyens les présences de votre (vos) enfant(s), il vous suffit d'accéder à votre espace privé.

Pour cela :

1. Renseignez les champs « Identifiant » et « Mot de passe » communiqués par mail.
2. Cliquez sur l'onglet « Modifier les réservations ». Choisissez le prénom de votre enfant puis l'activité concernée.
3. Grâce au calendrier, cochez les présences souhaitées et suivez le cheminement.

Une fois la réservation faite, votre demande sera traitée dans les plus brefs délais et un mail de confirmation vous sera envoyé.

Contact

ESPACE CITOYENS D'ORMES

<https://www.espace-citoyens.net/ville-ormes/espace-citoyens/Home/AccueilPublic>
ou via le site Internet : www.ville-ormes.fr





9

ENFANCE

Périscolaire
Jeunesse

Périscolaire	p.44
Accueil de loisirs	p.45
Jeunesse	p.45



PÉRISCOLAIRE

Quotient familial

Le calcul de votre quotient familial se fait lors de permanences tenues au bureau administratif de l'accueil périscolaire maternelle, place Robert-Mauger (place de la mairie) les lundis et vendredis de 14h à 18h et les mercredis de 8h45 à 11h45 et de 14h à 18h. Le quotient familial permet aux familles de bénéficier de réductions sur les tarifs de restauration scolaire, du centre de loisirs, des classes de découverte et du service Jeunesse. Il est calculé pour une année civile.

POUR LE CALCULER :

1/12^e du total des salaires et assimilés
+ prestations mensuelles au moment
du calcul du quotient familial

Nombre de parts

Il est à préciser que le calcul du quotient familial s'établit à partir des revenus du foyer.

Nombre de parts : parent seul ou en couple = 2 p. - 1^{er} et 2^e enfant =

+ 0,5 p./enfant - 3^e enfant = + 1 p. -
à partir du 4^e enfant = + 0,5 p.
- enfant handicapé = + 1 p.

POUR FAIRE CALCULER VOTRE QUOTIENT :

→ Vous êtes allocataire CAF :

La Mairie calcule directement votre quotient via l'outil CAF PRO Internet sur simple présentation de votre numéro allocataire CAF.

→ Vous n'êtes pas allocataire CAF, ou vous avez été radié de la CAF : il vous sera demandé de fournir :

- votre avis d'imposition 2024 (revenus 2023) ;
- votre fiche de paie notifiant les prestations familiales perçues (ou une attestation employeur faisant état de vos prestations familiales).

Les taux de participation figurant dans le tableau ci-contre sont appliqués au tarif du service facturé à l'utilisateur et non pas au coût réel du service, la commune prenant une part importante dans le cadre de son budget de fonctionnement. Il est à préciser que, pour les familles

allocataires CAF qui ont déjà un quotient familial, c'est ce dernier qui sera retenu pour toutes les activités. Pour les autres familles, elles devront se présenter à l'APS maternelle aux heures de permanence avec leur déclaration de revenus 2023 et un relevé des prestations mensuelles qu'elles perçoivent afin que la Mairie calcule ce quotient.

Montant du quotient	Lettre	Participation des familles
Supérieur à 2 901 €	A1	100 %
De 1 626 € à 2 900 €	A2	92 %
Entre 1 267 € et 1 625 €	B	83 %
Entre 1 106 € et 1 266 €	C	75 %
Entre 949 € et 1 105 €	D	67 %
Entre 825 € et 948 €	E1	59 %
De 789 € à 824 €	E2	59 %
De 630 € à 788 €	F	50 %
De 473 € à 629 €	G	42 %
De 313 € à 472 €	H	33 %
Inférieur à 312 €	I	25 %

Accueil périscolaire POUR LES ENFANTS SCOLARISÉS

EN MATERNELLE :

Responsable APS maternelle : Virginie Lucas

02 38 74 18 70

06 88 16 76 38

Place Robert-Mauger

→ Les enfants scolarisés en maternelle sont accueillis du lundi au vendredi à l'accueil périscolaire.

L'accueil périscolaire fonctionne le matin de 7h30 à 8h15 et le soir de 16h30 à 18h30. Le soir, les enfants peuvent être récupérés à partir de 17h.

Les inscriptions sont à remettre lors des permanences tenues à l'accueil périscolaire maternelle ou elles peuvent être effectuées via l'espace Citoyens ou par mail : enfance@ville-ormes.fr

POUR LES ENFANTS SCOLARISÉS EN ÉLÉMENTAIRE :

Responsable APS élémentaire :

02 38 74 66 61

06 88 16 76 41

École Jacques Prévert

→ Les enfants sont accueillis tous les jours d'école (sauf le samedi) dans les locaux de l'école élémentaire place Clément-Marot.

L'accueil périscolaire élémentaire fonctionne le matin de 7h30 à 8h20 et le soir de 16h20 à 18h30. Le soir, les enfants peuvent être récupérés à partir de 17h. Les inscriptions sont à remettre lors des permanences tenues à l'accueil périscolaire « maternel » ou peuvent également être effectuées via l'espace citoyens ou par mail : enfance@ville-ormes.fr

Contact

Responsable de service :

Carole Lenglet

02 38 74 62 24

enfance@ville-ormes.fr

HORAIRES

Bureaux administratifs :

lundi et vendredi de 14h à 18h

merc. de 8h45 à 11h45 et de 14h à 18h

Périscolaire :

→ Accueil préscolaire et postscolaire, pause méridienne, accueil de loisirs le mercredi

Extrascolaire :

→ Organisation des activités de loisirs (accueil de loisirs les vacances scolaires club Adolosoirs)

→ Salle Jeunesse

Études surveillées

Des études surveillées sont organisées du lundi au jeudi de 17h à 18h. Cette étude permet d'avancer les enfants dans leurs devoirs scolaires.

Pour toute inscription :
envoyer un mail à enfance@ville-ormes.fr



ACCUEIL DE LOISIRS

Domaine de la Canaudière

Responsable : **Marine ALZY**
02 38 70 55 28 (Canaudière)
06 88 16 76 64

Les jeunes Ormois âgés de 3 à 10 ans ont la possibilité d'intégrer l'Accueil de loisirs le mercredi et pendant les vacances scolaires.

Pour les mercredis :

2 possibilités :

1) accueil à la journée de 8h30 à 17h15 avec accueil périscolaire de 7h30 à 8h45 et de 17h15 à 18h30.

2) à la demi-journée de 8h30 à 12h avec accueil périscolaire de 7h30 à 8h45 et de 12h à 12h30.

Pour les vacances scolaires :

l'accueil de loisirs fonctionne de 8h45 à 17h15 avec un accueil périscolaire de 7h30 à 8h45 et de 17h15 à 18h.

Inscriptions :

- Les mercredis d'année scolaire, les inscriptions sont prises à l'année ou au mois.
- Durant les vacances scolaires, les inscriptions sont prises à la semaine avec un minimum de 4 jours pour une semaine de 5 jours.

Tarifs : ils sont fixés par le Conseil municipal chaque année.



JEUNESSE

Club Adolaisirs (11-14 ans – collégiens)

Responsable : **Anne CONAN**
06 88 16 74 86

Pendant les vacances, le club Adolaisirs propose des semaines multi-activités, avec un programme détaillé mis en ligne sur l'espace Citoyens 1 mois avant le début des vacances, et des sorties ponctuelles.

Salle Jeunesse (12-18 ans)

Responsable : **Anne Conan**
06 88 16 74 86

Les horaires d'ouverture sont les suivants :

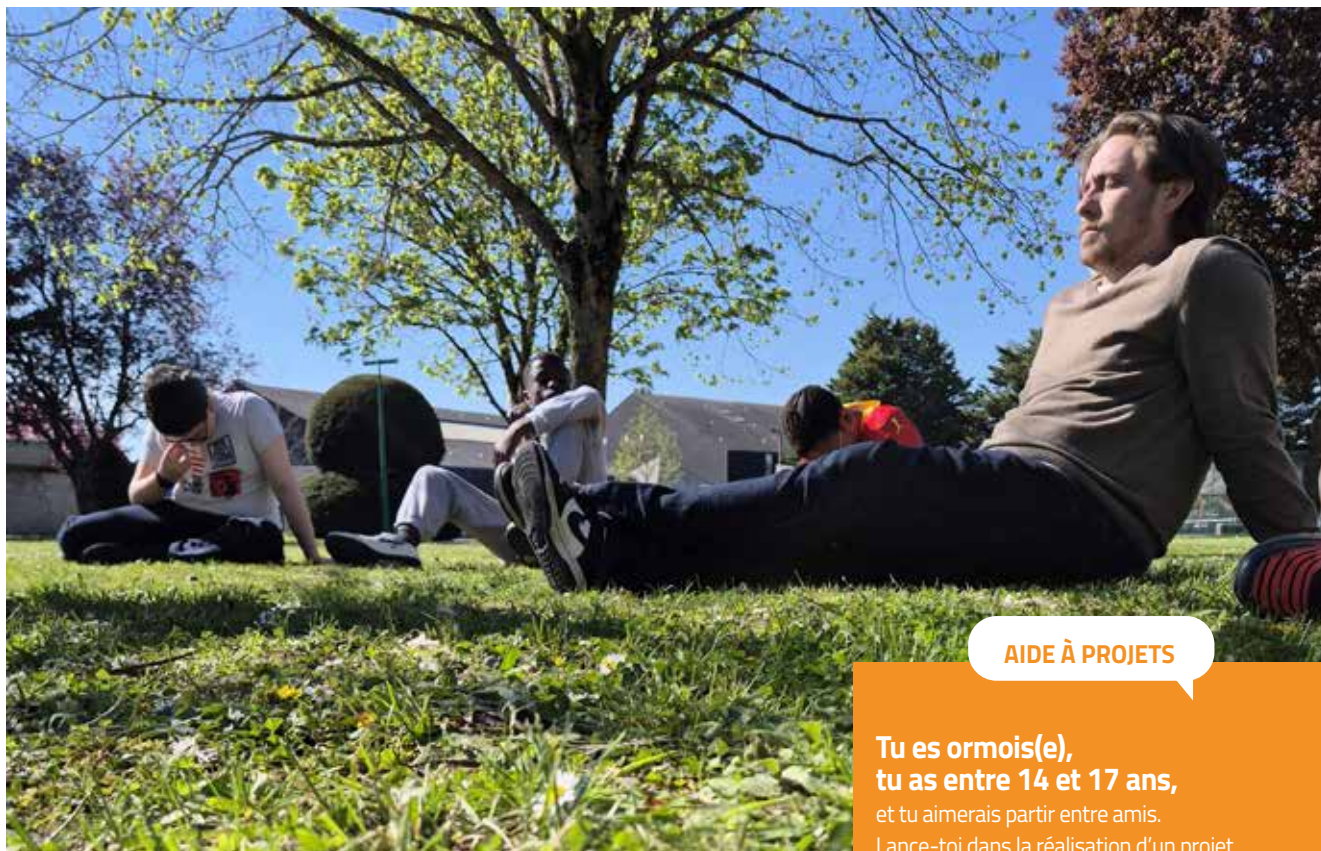
- Pendant l'année scolaire : les mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à 19h, le mercredi et un samedi sur deux de 13h30 à 19h.
- Pendant les vacances scolaires : du lundi au vendredi de 16h30 à 19h avec une soirée.
- Le service Jeunesse organise aussi des sorties ponctuelles pour les 14-17 ans.

Le programme des activités proposées par le service est consultable sur l'espace Citoyens d'Ormes.

Ils sont fixés par
le Conseil municipal et
révisés périodiquement.

TARIFS PÉRISCOLAIRES





AIDE À PROJETS

**Tu es ormois(e),
tu as entre 14 et 17 ans,**

et tu aimerais partir entre amis.

Lance-toi dans la réalisation d'un projet
de séjour pour l'été 2025.

Comment faire ?

Compose ton groupe et ensemble faites-vous
aider par l'animatrice de la salle Jeunesse,
Élodie.

Contactez-la par mail :

jeunesse@ville-ormes.fr,
par téléphone : **06 88 16 77 03**
ou venez la rencontrer directement
à la salle Jeunesse.

Un seul projet sera retenu...
et ce sera peut-être le vôtre !

Carte Pass'Sports

Les jeunes Ormois âgés de 14 à 17 ans peuvent
bénéficier de la carte Pass'Sports au tarif de 14 €
auprès du service Jeunesse de la Mairie. La carte
est valable 1 an.

La carte comprend :

- 3 entrées piscine
- 3 entrées patinoire d'Orléans
- 2 parties de bowling
- 2 entrées cinéma Gaumont/Pathé
- au choix : 2 x 10 min de karting
ou 1 h de jump ou 2 x 20 min
de laser game

Achat de la carte et des tickets, la semaine qui
précède chaque vacances, à l'accueil périscolaire
maternelle, le lundi et le vendredi de 14h à 18h et le
mercredi de 8h45 à 11h45 et de 14h à 18h.

Le recrutement des animateurs

Chaque année, des animateurs et animatrices
sont recrutés pour encadrer les activités propo-
sées aux enfants et aux jeunes.

Pour postuler, la démarche est la suivante :

1. Être âgé d'au moins 17 ans ;
2. Être titulaire du BAFA ou stagiaire (stage théo-
rique fait) ;
3. Envoyer un CV et une lettre de motivation à
l'attention de Monsieur le Maire.

Pour tout conseil concernant la formation BAFA
ou dépôt de candidature, il est possible d'obtenir
un rendez-vous préalable au 02 38 70 85 20.

10

ENSEIGNEMENT



École maternelle	p.48
École élémentaire	p.48
Restaurant scolaire	p.48
Établissements secondaires	p.48
Éducation nationale	p.49



École maternelle Saint-Exupéry

Rue des Trois Cornets
02 38 70 54 90

Directrice : Nathalie Bernard
ecm-saint-exupery-ormes@ac-orleans-tours.fr

Inscriptions :

se présenter à l'école avec le livret de famille, une attestation de domicile, le carnet de santé de l'enfant.

École élémentaire Jacques Prévert

Place Clément-Marot
02 38 74 99 45

Directrice : Laurence Porret
ec-jacques-prevert-ormes@ac-orleans-tours.fr

Laurence.porret@ville-ormes.fr

Pour toute nouvelle inscription :
se présenter à l'école avec le livret de famille, une attestation de domicile, le carnet de santé de l'enfant.

Restaurant scolaire

École Jacques Prévert
02 38 74 60 58

Les inscriptions se font à l'APS maternelle durant les permanences (lundi, vendredi de 14h à 18h et le mercredi de 8h45 à 11h30 et de 14h à 18h) ou sur l'espace Citoyens.

Trois modes d'inscription :

→ L'inscription annuelle de l'enfant au restaurant scolaire se fait en début d'année scolaire. Les jours de présence sont fixés pour toute l'année scolaire.



- L'inscription au mois : elle se fait via l'espace Citoyen dans votre espace privé.
- L'inscription occasionnelle : il n'est pas fait application du quotient familial. Il est demandé à la famille de régler la somme de 5,07 €/repas pour les Ormois et 6,08 €/repas pour les enfants extérieurs.
- La facture est envoyée à la famille à la fin du mois.

Établissements secondaires Collège Montabuzard

Renseignements

et inscriptions :

s'adresser directement à l'établissement.
6, avenue de la Coudraye 45140 Ingré
02 38 74 71 98
02 38 74 86 27

ce.0451068s@ac-orleans-tours.fr

Principale : Mme Corinne CHAZEAUD

Langues vivantes

enseignées : allemand, anglais, espagnol, italien.

Langues anciennes : latin, grec.

Lycée Maurice Genevoix

1, avenue Grenaudière 45140 Ingré
02 36 86 12 70

lyc-genevoix-ingre@ac-orleans-tours.fr

Provisoire : Mme Isabelle ATCHAPA

Formations :

- 3 baccalauréats généraux : littéraire, scientifique, sciences économiques et sociales
- 2 baccalauréats technologiques : sciences et technologies de la gestion, sciences et technologies industrielles filière électronique
- 1 baccalauréat professionnel : systèmes électroniques et numériques
- 1 BTS des systèmes électroniques



ÉDUCATION NATIONALE

Rectorat d'académie d'Orléans

21, rue Saint-Étienne
45000 Orléans
02 38 79 38 79

Inspection académique

19, rue Eugène-Vignat
45000 Orléans
02 38 24 29 00
02 38 24 29 29
Circonscription 1^{er} degré
de Saint-Jean-de-la-Ruelle
47, rue des Dix Arpents
45140 Saint-Jean-de-la-Ruelle
02 38 83 49 89

Centre d'information et d'orientation (CIO)

20 bis, rue de la Bretonnerie
45000 Orléans.
02 38 54 87 00

Contact

**DÉLÉGATION DES DÉLÉGUÉS
DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION
NATIONALE (DDEN) DU SECTEUR
INGRÉ / ORMES**

Président et personne à contacter

Daniel Foulon

06 86 69 79 92

foulon.daniel@orange.fr

<http://45.dden-fed.org/>

Le ou la DDEN est nommé(e)
officiellement par l'Inspecteur
d'Académie pour veiller
aux bonnes conditions
de vie des enfants à l'école
et autour de l'école.



Communauté EMMAÜS LOIRET



Site Orléans Nord

1 Ter Chemin de L'Allée - 45140 ORMES

Site Orléans Sud

8 Bis Avenue Buffon - 45100 ORLÉANS

02 38 74 75 87
emmausloiret@wanadoo.fr

Horaires de dépôt et ouverture au public consultable
sur le site web :

www.emmaus-loiret.fr



11
AIDES
spécifiques

Bourses étudiants p.52

Classes de découverte et séjours linguistiques p.52

Aide au permis de conduire p.52

Aide au BAFA p.52

AIDES SPÉCIFIQUES

Bourses pour les étudiants

Un financement pris en charge par la commune pourra être accordé, après examen du dossier, et une fois par année scolaire, à tout jeune étudiant (âge limite : 25 ans) dont la situation remplit les conditions suivantes :

- l'étudiant et ses parents doivent être domiciliés à Ormes ;
- le jeune étudiant effectue soit :
 - des études supérieures postbac ;
 - un stage non rémunéré d'un mois minimum dans le cadre d'une formation obligatoire postbac.

Les dossiers seront instruits au cas par cas.

PIÈCES À FOURNIR :

- un dossier devra être retiré à l'accueil de la Mairie et rapporté avec les pièces suivantes :
- certificat de non-cumul d'aide si les parents sont séparés et si l'un d'eux n'habite pas à Ormes ;
 - certificat de scolarité (année en cours) ;
 - pour les stagiaires, convention de stage et attestation de fin de stage ;
 - convention école/employeur dans le cadre d'un apprentissage ;
 - attestation de domicile des parents ;
 - justificatifs (billets de train...) ;
 - budget global de la formation/du stage ;
 - lettre de motivation qui devra expliquer le champ d'activité des études supérieures ou du stage.

LE BARÈME

En France (distance du domicile)

- de 0 à 40 km = 150 €
- de 41 à 200 km = 250 €
- de 201 à 500 km = 460 €
- plus de 500 km = 610 €

En Europe

- quel que soit le pays = 610 €

Hors Europe

- quel que soit le pays = 1 070 €

Contact

BOURSES ÉTUDIANTS

Laëtitia Loiseau / 02 38 70 85 20
mairie@ville-ormes.fr

Classes de découverte

Dans le cadre de leur scolarité, les élèves de l'école élémentaire et maternelle sont amenés à partir en classe de découverte. Pour cela, la Municipalité d'Ormes propose de participer au financement de ces séjours. Toute demande d'aide devra être formulée auprès de l'établissement scolaire. La participation fixe de la commune d'Ormes s'élève à 25 %. Le coût restant à la charge de la famille se calcule en fonction du quotient familial (voir tableau).

Quotient	Participation de la commune
A1	0 %
A2	8 %
B	17 %
C	25 %
D	33 %
E1/E2	41 %
F	50 %
G	58 %
H	67 %
I	75 %

--> dans la limite de 300 €/année scolaire pour la participation totale de la commune.

CES DISPOSITIONS S'APPLIQUENT :

- aux enfants d'Ormes scolarisés en élémentaire ;
- aux enfants d'Ormes scolarisés en élémentaire dans d'autres communes, ainsi qu'aux élèves de l'enseignement privé.

Séjours linguistiques

Pour les collégiens et les lycéens dans le cadre de leur scolarité.

S'adresse aux Ormois quel que soit le collège ou le lycée fréquenté :

- pour tout séjour linguistique à partir du cinquième jour ;
- dans la limite de 300 €/année scolaire pour la participation totale de la commune ;
- la participation de la commune sera versée directement à l'organisme ;
- dans certains cas exceptionnels, elle sera versée à la famille ;
- toute demande d'aide devra être formulée auprès de la Mairie.

Contact

CLASSES DE DÉCOUVERTE ET SÉJOURS LINGUISTIQUES

Agnès Perronnet-Touchard
02 38 70 83 18 - finances@ville-ormes.fr

Aide au permis de conduire

La Ville d'Ormes participe financièrement à la formation « conduite » au permis de conduire. Ce dispositif ne concerne que le permis B.

Pour qui ? Tous les jeunes de 15 à 25 ans, ayant obtenu leur code de la route (après 2022), domiciliés à Ormes.

Comment faire ? Sur présentation de l'attestation de réussite au code de la route, le candidat pourra déposer la demande de bourse en Mairie ou par mail : mairie@ville-ormes.fr. Le dossier est à retirer en Mairie

ou sur le site Internet de la ville : www.ville-ormes.fr (rubrique « Vos Démarches »).

Montant de la bourse : 150 €.

La bourse ne sera versée qu'une seule fois.

Conditions : En contrepartie du bénéfice de la bourse, le jeune effectuera une contribution citoyenne auprès de services municipaux ou d'associations locales acceptant de participer au dispositif pour une durée d'1 jour ou deux demi-journées.

Contact

AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE

Madeline Penverne
02 38 70 85 20 - 06 30 59 52 28
madeline.penverne@ville-ormes.fr

Aide au BAFA

La commune participe financièrement, à hauteur de 150 € par jeune, au stage de base BAFA organisé par tous les organismes de formation agréés par la Direction départementale de la Jeunesse et des Sports. Cette participation est accordée aux Ormois uniquement.

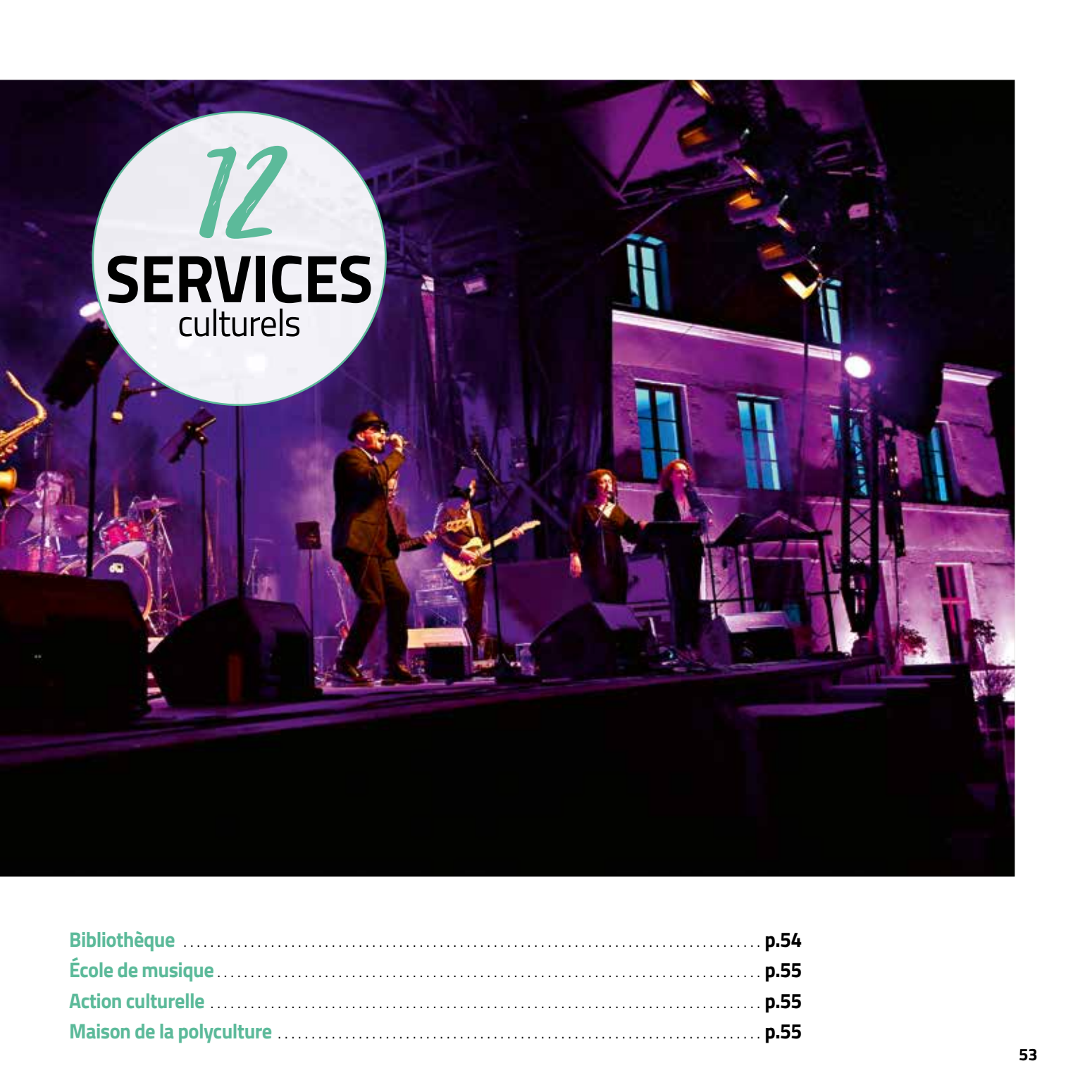
Pour bénéficier de cette participation financière, déposez en Mairie :

- un RIB du jeune concerné (s'il s'agit du RIB des parents, il est obligatoire de joindre une photocopie du livret de famille) + une lettre autorisant les parents à recevoir la somme de 150 € sur leur compte ;
- une attestation de présence au stage de base avec le coût mentionné et le numéro d'habilitation.

Contact

AIDE AU BAFA

Carole Lenglet : 02 38 74 62 24
enfance@ville-ormes.fr



12 SERVICES culturels

Bibliothèque	p.54
École de musique	p.55
Action culturelle	p.55
Maison de la polyculture	p.55



BIBLIOTHÈQUE

Contact

BIBLIOTHÈQUE ARTHUR RIMBAUD

Catherine Lacroix

Place Clément-Marot

02 38 70 85 55

[bibliotheque-a.rimbaud@](mailto:bibliotheque-a.rimbaud@ville-ormes.fr)

[ville-ormes.fr](mailto:bibliotheque-a.rimbaud@ville-ormes.fr)

Inscription

L'accès à la bibliothèque et la consultation sur place des documents sont libres et ouverts à tous, gratuitement, aux horaires d'ouverture au public :

- Lundi de 14h à 18h
- Mercredi de 9h à 18h
- Vendredi de 13h30 à 17h30
- Samedi de 9h30 à 12h30

Le prêt des documents, soumis à une adhésion gratuite, valable un an et renouvelable, est réservé aux habitants d'Ormes, de Boulay-les-Barres, de Bricy et de Bucy-Saint-Liphard, au personnel communal de la ville d'Ormes et aux enfants scolarisés dans les écoles d'Ormes. Pour s'inscrire, l'utilisateur doit compléter le formulaire d'inscription et présenter une pièce d'identité en cours de validité et se munir d'un justificatif de domicile de moins de trois mois portant le nom et l'adresse de l'intéressé.

Accès à Internet

Deux postes informatiques sont mis à la disposition des usagers inscrits à la bibliothèque pour des recherches professionnelles ou personnelles. L'accès à Internet est possible uniquement aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

Accès au catalogue interactif

La bibliothèque offre la possibilité aux internautes de consulter ses collections sur Internet depuis chez eux ou des postes de la bibliothèque. Elle donne à voir, depuis son catalogue, l'ensemble des documents disponibles ainsi que les nouveautés acquises et permet depuis le compte lecteur de réserver ou prolonger des documents.

BibEnPoche

Grâce à l'application BibEnPoche, les collections de la bibliothèque sont accessibles depuis le smartphone ou la tablette des usagers. Ces derniers peuvent consulter également leur compte personnel ou familial. BibEnPoche permet aussi de réserver des livres et prolonger les prêts.

Liseuses électroniques

La bibliothèque offre la possibilité d'emprunter des liseuses électroniques afin de découvrir un autre mode de lecture. Sur chaque liseuse, les lecteurs trouveront une sélection d'ouvrages qu'ils pourront emporter partout.

Boîte de retour

À droite de l'entrée de la bibliothèque est installée une boîte de retour permettant aux usagers qui n'ont pas la possibilité de se déplacer pendant les horaires d'ouverture, de restituer leurs documents empruntés.

Portage de livres à domicile

Ce service s'adresse aux Ormois de plus de 70 ans et aux personnes en situation de handicap (même temporaire) et se trouvant dans l'incapacité de se rendre à la bibliothèque. Une bibliothécaire se déplace toutes les trois semaines chez les bénéficiaires de ce service.

Cabine à livres

Ouverte 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, la cabine à livres permet de prendre le livre de son choix, de lire à son rythme, puis de le remettre ou d'en déposer un nouveau pour que d'autres personnes puissent en profiter. Une seule devise : « Faites passer les livres et le plaisir de lire », vous n'avez plus qu'à sauter le pas pour cultiver votre soif de lecture !



ÉCOLE DE MUSIQUE

Ouverte depuis 1985, l'école accueille les enfants à partir de 5 ans ainsi que les adultes, sans limite d'âge. 16 professeurs de musique assurent l'enseignement.

Les disciplines enseignées :

→ **Formation musicale** (solfège), éveil musical, jardin musical, dès la grande section de maternelle, musique assistée par ordinateur (MAO), culture musicale.

→ **Formation instrumentale** : batterie-percussions, clarinette, cor d'harmonie, trompette, flûte traversière, hautbois, piano, trombone, tuba, violon, alto, violoncelle, saxophone, guitare et accordéon.

→ **Pratique collective** : chant, chorale, orchestres, ensembles instrumentaux, musiques actuelles et jazz.

Des instruments peuvent être loués pour une durée maximale d'un an. Il est possible d'intégrer les ensembles sans être élève.

→ **Inscriptions** : les préinscriptions se font auprès de la direction, en juin, et sont enregistrées en septembre.

Les dates sont communiquées par voie de presse, par affichage ou sur demande auprès de l'accueil de la Mairie (02 38 70 85 20).

Contact

ÉCOLE DE MUSIQUE

Henri Dupont
02 38 70 83 14

emmo@ville-ormes.fr



ACTION CULTURELLE

Il s'agit de la partie visible de l'action menée par les services culturels de la ville.

La diversité des productions est très large afin de diffuser des projets que le public ne pourrait pas connaître sans l'intervention de la collectivité. Cette programmation fait découvrir des artistes (locaux ou de plus grande envergure), des disciplines (musique, danse, théâtre, peinture, photographie, cinéma, etc.) et des esthétiques variées dans des formats intimistes ou grand public en privilégiant les formes les moins connues, comme la danse par exemple.

La culture à Ormes accompagne également les associations et la pratique en amateur qui ainsi trouvent leur place dans la programmation annuelle.

La saison 2026/2027 fera voyager le public en Autriche dans le cadre du Festival Rencontres.

De nombreux rendez-vous seront également programmés tout au long de la saison tel que l'Histoire du Soldat de I. Stravinsky.

Contact

ACTION CULTURELLE

Henri Dupont
02 38 70 83 14

culture@ville-ormes.fr

MAISON DE LA POLY-CULTURE

La Maison de la polyculture est située au 19, rue des Chabasses à Ormes. Cet espace culturel et de rencontres met en lumière une sélection d'outils, témoins du travail agricole aux XIX^e et XX^e siècles : tarare, faux, pressoir... ainsi que des objets de la vie quotidienne.

L'espace sensoriel et le jardin pédagogique offrent la possibilité de visites familiales.

Des ateliers sont régulièrement mis en place sur diverses thématiques pour découvrir le musée et ses univers, comme les Ateliers du Mercredi.

De plus, la Maison de la polyculture accueille dans le cadre de la saison culturelle de multiples activités : atelier zéro déchet, conférences, concerts... Le musée propose également une exposition temporaire patrimoniale ou artistique par an. L'entrée à l'écomusée est offerte ainsi que les ateliers et les visites scolaires (dossier pédagogique sur demande).



Visites guidées et animations pédagogiques : sur réservation au 06 30 59 52 28 ou mdp@ville-ormes.fr.

Horaires d'ouverture : les mercredis de 14h à 17h.
Fermeture annuelle : voir site Internet www.ville-ormes.fr

Contact

MAISON DE LA POLYCULTURE

Madeline Penverne
06 30 59 52 28
mdp@ville-ormes.fr



Action culturelle

Retrouvez tous les rendez-vous de la saison culturelle sur : www.ville-ormes.fr et sur les plaquettes **Énormes Émotions**.

Fête de la Musique
Théâtre
Concerts
Expositions
Festival Rencontres
Festiv'Elles
Danse
Projections
Conférences





13

TRANSPORTS

TAO	p.58
CAR RÉMI	p.58



TAO

La commune d'Ormes est actuellement desservie par trois lignes du réseau TAO.

La ligne 3

La ligne 3 fait la liaison entre Orléans et Saran et dessert les communes de Saint-Jean-de-la-Ruelle, Ingré et Ormes. Des correspondances avec les lignes de tram A et B sont possibles aux arrêts « Gare d'Orléans » et « Halmagrand ».

Ligne 3

- Un bus **toutes les 10 minutes la journée**
- Rejoint le centre-ville d'Orléans en passant par le collège **Montabuzard**, le lycée **Maurice Genevoix** d'Ingré et les établissements scolaires du centre d'Orléans

La ligne 11

La ligne 11 fait la liaison entre Ormes et Orléans et dessert les communes de Saran et Fleury-les-Aubrais. Les correspondances avec le TER peuvent se faire aux stations « Gares d'Orléans » et « Gare des Aubrais ». Des correspondances avec les lignes de tram A et B sont possibles aux arrêts « Bustière », « Gare des Aubrais », « Gare d'Orléans » (ligne A) et « Guy-Marie Riobé » (ligne B).

Ligne 11

- Itinéraire modifié en desservant l'ensemble des entreprises du Pôle 45 via **Champ Rouge**, **Les Montaubans** et la **Gare des Aubrais**
- Adaptée aux salariés
- Circule tous les jours y compris le **dimanche**.

- Amplitude horaire élargie du lundi au vendredi avec un bus toutes les 20 minutes en heures de pointe de **4h30 à 21h30**.

Ligne Express 43

- Nouvelle ligne pensée pour **les salariés de Pôle 45**.
- Relie en express **la gare d'Orléans à Pôle 45** via Saint-Jean-de-la-Ruelle et Ingré.
- Effectue 4 allers-retours par jour **du lundi au samedi**.

Ligne Express 45

- Remplace la ligne 73
- Nouvel **itinéraire** via Saran avec un temps de trajet entre Orléans centre et Pôle 45 plus **rapide**
- Fonctionne du lundi au samedi avec 4 allers-retours par jour

Ligne 53

- **Nouvelle ligne** scolaire dédiée aux élèves du **collège Montabuzard** et du **lycée Maurice Genevoix**
- Effectue 3 allers et 7 retours

En plus de ces lignes, la ligne ACCESS TAO est proposée aux personnes ayant des difficultés à se déplacer. Voir en page 38.

RésaTao : le transport à la demande accessible à tous

Le service RésaTao, proposé par TAO, offre une solution de transport à la demande disponible 24h/24 et 7j/7 sur l'ensemble des 22 communes de la métropole d'Orléans.

- **Réservation** : les trajets peuvent être réservés via l'application TAO, le site internet : resatao-reservation.reseau-tao.fr ou par téléphone : 0 800 01 98 98

- **Horaires** : le service fonctionne de 6h à 21h30 en journée, puis de 21h30 à 6h pour la période nocturne.
- **Accessibilité** : ouvert à tous, il est également adapté aux personnes à mobilité réduite.
- **Flexibilité** : il est possible de planifier ses déplacements jusqu'à un mois à l'avance ou de réserver en temps réel, selon ses besoins.

RésaTao répond ainsi aux attentes des usagers d'aujourd'hui : plus de souplesse, plus de proximité et une mobilité facilitée sur tout le territoire métropolitain.

Où et comment s'informer sur le réseau bus-tram-parc relais du réseau TAO ?

Le plan du réseau et les horaires des lignes de bus qui passent à Ormes sont disponibles dans le hall d'accueil de la Mairie.

- Sur le site Internet : www.reseau-tao.fr.

- Le courrier : 64, rue Pierre-Louguet 45800 Saint-Jean-de-Braye.
- Le téléphone : standard des bâtiments administratifs de la TAO : 02 38 71 98 00.
- Numéro Vert : ALLÔ TAO 0 800 01 2000 du lundi au samedi de 7h à 19h30.

LES AGENCES COMMERCIALES

- Place d'Arc : du lundi au vendredi de 6h45 à 19h15 et le samedi de 8h à 18h30.
- Agence Martroi : du lundi au samedi de 8h30 à 18h30.

CAR RÉMI

Les lignes 1A, 1B et 1D

desservent la commune
Informations sur : www.remi-centrevaldeloire.fr





74
SERVICES
publics

Orléans Métropole	p.61
Conseil départemental du Loiret	p.61
Police Nationale	p.61
France Travail	p.61



ORLÉANS MÉTROPOLE



LES 22 COMMUNES

- Boigny-sur-Bionne
- Bou
- Chanteau
- Chécy
- Combleux
- Fleury-les-Aubrais
- Ingré
- La Chapelle-Saint-Mesmin
- Mardié
- Marigny-les-Usages
- Olivet
- Orléans
- Ormes
- Saint-Cyr-en-Val
- Saint-Denis-en-Val
- Saint-Hilaire-Saint-Mesmin
- Saint-Jean-de-Braye
- Saint-Jean-de-la-Ruelle
- Saint-Jean-le-Blanc
- Saint-Pryvé-Saint-Mesmin
- Saran
- Semoy

Pour toute demande concernant la Métropole, merci de contacter les services de la Mairie au 02 38 70 85 20 ou d'envoyer un courriel à : mairie@ville-ormes.fr

Orléans Métropole

Espace Saint-Marc
5, place du 6-Juin-1944 – BP 95801
45058 Orléans Cedex 1
02 38 78 75 75
02 38 78 76 00
www.agglo-orleans.fr
Ouverture des bureaux :
du lundi au vendredi de 8h à 18h30.

Conseil départemental du Loiret

HÔTEL DU DÉPARTEMENT
15, rue Eugène-Vignat – BP 2019
45010 Orléans Cedex 1
02 38 25 45 45
02 38 25 43 70
www.loiret.com
Votre Conseiller Départemental :
Alain TOUCHARD

Conseil régional du Centre-Val de Loire

9, rue Saint-Pierre-Lentin
45041 Orléans Cedex 1
02 38 70 30 30
02 38 70 31 18
www.régioncentre.fr
Heures d'ouverture : 9h-18h

Justice

TRIBUNAL D'INSTANCE

44, rue de la Bretonnerie
45000 Orléans
02 38 74 58 34
02 38 74 57 84
chg.ti-orleans@justice.fr
→ **Tutelles majeurs** : 02 38 74 58 86
→ **Tutelles mineurs** : 02 38 74 58 87
→ **Nationalités** : 02 38 74 58 96 ou 57 80
→ **Saisies arrêts sur salaires** :
02 38 74 57 32 ou 53 26
→ **Injonctions de payer,**
warrants agricoles : 02 38 74 58 81
→ **Surendettement** : 02 38 74 53 21
→ **Service Civil, Élections, Procurations,**
Baux ruraux : 02 38 74 58 83 ou 02 38 74 58 72
→ **Tribunal de police** : 02 38 74 58 82

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE

7, rue des Huguenots
45000 Orléans
Standard général :
02 38 74 58 34
→ **Parquet – Bureau des plaintes :**
02 38 74 58 69
02 38 74 57 44
ou 02 38 74 57 45
→ **Aide juridictionnelle** : 02 38 74 58 75
02 38 74 53 36
02 38 74 57 63

→ Divorce –

Pensions alimentaires : 02 38 74 58 34
→ **Tribunal pour enfants** : 02 38 74 58 34
→ **Service éducatif auprès du tribunal
pour enfants (SEAT)** : 02 38 74 58 57
→ **Application des peines** : 02 38 74 58 43
→ **Service pénitentiaire d'insertion
et de probation (SPIP)** : 02 38 74 53 66

CONSEIL DE PRUD'HOMMES

Litiges individuels en matière de droit du travail
02 38 74 58 92



Police nationale

COMMISSARIAT CENTRAL :

63, rue du Faubourg-Saint-Jean
45000 Orléans
02 38 24 30 00
02 38 54 65 09

BUREAU DE POLICE SECTEUR N° 4

(Fleury-Saran)
1, rue du Colonel-Fabien
45410 Fleury-les-Aubrais
02 38 24 30 83

Préfecture du Loiret

181, rue de Bourgogne
45042 Orléans Cedex 1

Standard

08 21 80 30 45
02 38 53 32 48

www.loiret.pref.gouv.fr

Serveur vocal : 02 38 81 41 46
Renseignements 24 h/24 sur permis
de conduire, cartes grises,
service étrangers.
Heures d'ouverture :
du lundi au jeudi : 9h-16h15
le vendredi : 9h-16h

Services fiscaux

Centre des impôts Orléans Ouest

Cité administrative Coligny, bât. 1
131, rue du Faubourg-Bannier
45042 Orléans Cedex 1
02 38 42 55 83
02 38 42 56 93

Réception des contribuables :
les mardis et vendredis matin
de 8h30 à 11h30 ou sur RDV.
Ouvert tous les jours de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h.

CENTRE DES IMPÔTS FONCIERS (ORLÉANS EST-NORD ET OUEST)

Bât. D1.
02 38 42 55 55
**Consultation de la
documentation cadastrale :**
tous les jours, sauf le samedi, de

8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h, sauf
l'après-midi du dernier jour ouvrable
de chaque mois.
Réception des contribuables
d'arrondissement d'Orléans : les
mardis et vendredis matin de 8h30 à
11h30.

Trésorerie

Rive de Loire Nord,
14, avenue des Droits-de-l'Homme,
BP 2415
45032 Orléans Cedex 1
02 38 65 47 50
02 38 81 03 81

AUTRES

France Travail (ex Pôle Emploi)

AGENCE FRANCE TRAVAIL ORLÉANS OUEST /

FRANCE TRAVAIL GÉNÉRALISTE :

10, rue Lavoisier
45140 Ingré
Téléphone candidat : 39 49
Téléphone employeur : 39 95
www.francetravail.fr
Horaires d'ouverture :
→ Lundi à mercredi : 8h45-16h45
→ Jeudi : 8h45-12h45
→ Vendredi : 8h45-15h45

APEC

ASSOCIATION POUR L'EMPLOI DES CADRES

36, avenue de Paris
45000 Orléans
02 38 24 02 90
www.apec.fr

CAF

Place Saint-Charles
45946 Orléans Cedex 9
0 810 254 510

Caisse primaire d'assurance maladie – CPAM

9, place du Général-de-Gaulle
45000 Orléans
36 46
www.ameli.fr

À votre service :

du lundi au vendredi de 8h45 à 16h45.

ENEDIS

Pour raccorder un point de consommation :

47, avenue Saint-Mesmin
45077 Orléans Cedex 2
09 69 32 15 15

Pour raccorder une installation de production de puissance inférieure ou égale à 36 kVA :

08 20 03 19 22
Dépannage :
0 972 67 50 45

La poste

BUREAU PRINCIPAL D'ORMES :

4, rue de la Poule-Blanche
45403 Ormes Cedex
Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi de 14h30 à 17h
et le samedi de 10h30 à 12h.

Mission locale

9, bd de Verdun
45000 Orléans
02 38 78 91 92
02 38 78 91 78
mlorleanais@dial.oleane.com

Horaires d'ouverture :

Accueil du lundi au vendredi sans
rendez-vous de 9h à 12h45 et de 14h
à 17h45 sauf le mardi après-midi.

Office de tourisme

2, place de l'Étape
45000 Orléans
02 38 24 05 05
02 38 54 49 84
infos@tourisme-orleans.com
officedetourisme.orleans@wanadoo.com

Espace d'accueil touristique :
6, rue Jeanne-d'Arc 45000 Orléans
02 38 53 33 44



Demandeurs d'emploi

À France Travail vous pourrez :

- trouver un emploi, choisir un métier, choisir une formation ;
- suivre une prestation spécifique :
évaluation des compétences techniques de recherche ;
- rencontrer un conseiller.





MICROBRASSERIE • RESTAURANT • BAR

OUVERT 7J/7

LES 3 BRASSEURS

1006 RN 20 45770 SARAN - tél. : 02 38 83 91 50

www.les3brasseurs.com

**Service en continu
de 11h30 à 22h**

POUR VOTRE SANTÉ, MANGEZ AU MOINS CINQ FRUITS ET LÉGUMES PAR JOUR. WWW.MANGERBOUGER.FR
L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.





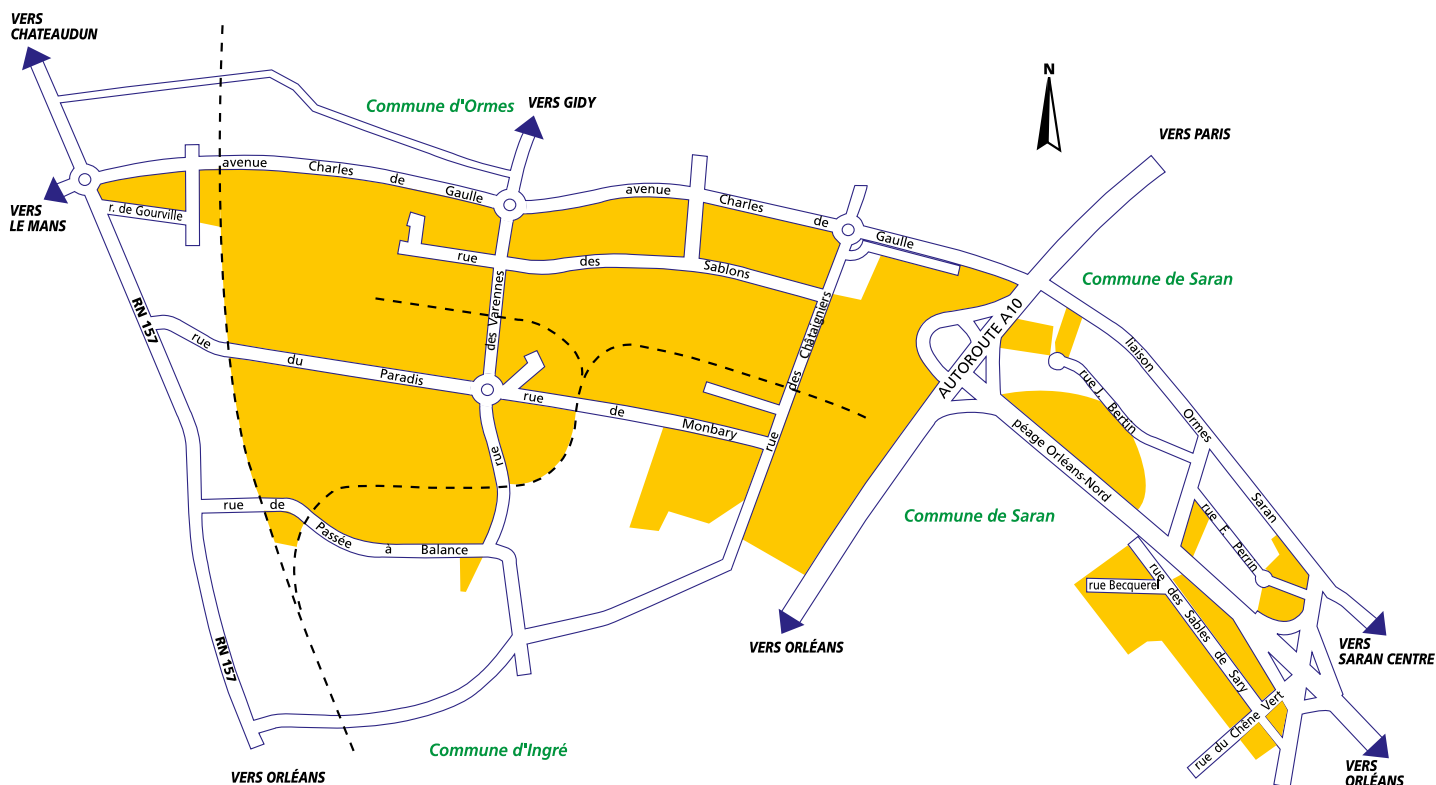
15
VIE
économique

Zone d'activités p.66

Les artisans et commerçants p.71



ZONE D'ACTIVITÉS SUR LA COMMUNE



ABSOLEM

Activité : Événement (de la création à la réalisation), communication (audiovisuel, multimédia, édition), stand (conception, fabrication)
25, rue des Charronneries
45140 Ormes
02 38 59 24 24 - 02 38 59 27 27
<http://absolem.com>

ACR DISTRIBUTION

Activité : Plate-forme logistique de stockage de matériel
11, rue de Monbary 45140 Ormes
02 38 43 00 40

ADECCO TRANSPORT

Activité : Gestion main-d'œuvre secteur transport
3, rue des Sablons
45140 Ormes
02 38 70 96 10
02 38 70 96 19

AD VAL DE LOIRE POIDS LOURDS

Activité : Garage et pièces poids lourds
Rue du Paradis
45140 Ormes
02 38 65 49 00

AGEPLAST DÉVELOPPEMENT

Activité : Transformation matières plastiques et achat-vente d'outillage
5, rue des Sablons
45140 Ormes
02 38 74 91 37
02 38 74 89 62

ALCARA

Activité : Conseil en systèmes et logiciels informatiques
2, avenue Charles-de-Gaulle
45140 Ormes
08 99 86 87 57

AUTODISTRIBUTION DU LOIRET

Activité : Garages de poids lourds
26, rue du Paradis
45140 Ormes
02 38 65 49 00

BERTON DÉMÉNAGEMENTS

Activité : Transport, déménagements
1-3, rue des Sablons
45140 Ormes
02 38 74 60 55
02 38 74 13 66

BONNIN (ETS)

Activité : Fournitures pour boulangeries et pâtisseries
15, rue des Sablons
45140 Ormes
02 38 88 07 73
02 38 43 64 13

BOURGOIN (ETS)

Activité : Fabrication de bâches, impression numérique, stores, ventes PLSC
4, rue de Monbary
45140 Ormes
02 38 74 79 11 - 02 38 74 79 60

BURBAN PALETTES RECYCLAGE

Activité : Fabrication, vente de palettes, objets en bois et réparation
12-14, rue de Monbary
45140 Ormes
02 38 74 77 77 - 02 38 74 73 49

CENTRAX INTERNATIONAL LIMITED

Activité : Électricité : matériel de production
5, rue de Monbary
45140 Ormes
02 38 61 04 04
02 38 61 02 04

CHESNÉ ENTREPRISE

Activité : Peinture, revêtement de sol, murs
36, rue des Charronneries
45140 Ormes
02 38 74 93 78 - 02 38 74 77 41

CIRCUITS IMPRIMÉS DU GÂTINAIS

Activité : Composants électroniques
4, rue des Sablons
45140 Ormes
02 38 70 88 88 - 02 38 74 70 00

CISÉNERGIE

Activité : Conception et installation de systèmes énergétiques à travers différents pôles de compétences : systèmes hydrauliques, HVAC-CVC, électricité, GTC, maintenance, SAV et bureau d'études
7, impasse du Petit-Sary
45140 Ormes
02 38 86 18 33

CONSEIL RÉGIONAL DE L'ORDRE DES INFIRMIERS

Immeuble Galaxie
6, rue des Châtaigniers
45140 Ormes
02 34 59 71 92 - 02 34 59 71 93

DERET

Activité : Transport et logistique
23, rue des Sablons
45140 Ormes
26, rue du Paradis 45140 Ormes
02 38 70 82 00
www.deret.fr

EBREX

Activité : Transport frigorifique routier
26, rue des Sablons
45140 Ormes
02 38 74 90 90 - 02 38 74 71 04

EFFET PISCINE

Activité : Construction et coque de piscine
1, impasse du Petit Sary
45140 Ormes
06 30 48 06 49
02 38 80 91 82
effet.piscine@gmail.com

ENCEM

Activité : Bureau d'études environnement
Immeuble Galaxie
6, rue des Châtaigniers
45140 Ormes
02 38 74 64 36
02 38 74 66 56

ESUS BUREAUTIQUE

Activité : Maintenance, vente de bureautique, informatique, accessoires
8, rue des Varennes
45140 Ormes
02 38 52 38 52 (08 25 07 07 89)
02 38 52 38 53 (08 25 09 09 75)

EUREST FRANCE

Activité : Restauration d'entreprise
6, rue du Paradis
45140 Ormes
02 38 74 95 54

FACÉO

Activité : Insertion des personnes handicapées et éloignées de l'emploi
2, avenue Charles-de-Gaulle
45915 Ormes Cedex 9
06 75 00 93 75
02 38 74 34 76

FENWICK-LINDE

Activité : Vente, location, entretien, réparation de chariots de manutention
10, rue des Varennes
45140 Ormes
02 38 70 98 70 - 02 38 70 98 71
Service commercial :
02 38 70 93 91

GEL CDI

Immeuble Le Galaxie
1, rue des Châtaigniers
45140 Ormes
02 38 80 58 56

GEMEY PARIS MAYBELLINE NEW YORK

Activité : Fabrication de cosmétiques
20, rue du Paradis
45140 Ormes – BP 226
45144 Saint-Jean-de-la-Ruelle
02 38 65 76 00

GROUPE HEPPNER

Activité : Transport en groupage,
messagerie, affrètement
15, rue de Monbary
45140 Ormes
02 38 65 00 00 – 02 38 65 00 08

GRAS SAVOYE SA

Activité : Courtage d'assurances
et de réassurances
2, rue de Gourville
45911 Orléans Cedex 9
02 38 70 38 70
02 38 70 38 99

GROUPE GRIET

Activité : Menuiserie
22, rue des Sablons
45140 Ormes
contact@groupe-griet.com
02 38 73 20 19

HMD

Activité : Import-export, commerce
international
13, rue des Sablons
45140 Ormes
02 38 70 55 39



HOMBERT INDUSTRIE

Activité : Mécanique générale de
précision, fabrication, vente d'organes
de transmission mécanique
13, rue des Varennes
45140 Ormes
02 38 74 70 71
02 38 74 98 99

HONDA FRANCE MANUFACTURING SAS

Activité : Fabrication, distribution
de matériel de jardin
Pôle 45
2, rue des Châtaigniers
45140 Ormes
02 38 65 06 00

IDASS SA

Activité : Import-export, revendeur
de matériel agricole
10, impasse de Monbary
45140 Ormes
02 38 74 70 28
02 38 74 77 76

ID AUTO

Activité : garage automobile
3, rue de Monbary
45140 Ormes
06 70 56 88 27

ITR

Activité : Menuiserie, rénovation
de l'habitat et travaux de ravalement
3, rue de Monbary
45144 Ormes
02 38 74 86 86
02 38 74 85 65

JOHN DEERE

Activité : Commercialisation de
matériels agricoles, espaces verts et
centre de formation division marketing
23, rue du Paradis
45140 Ormes
02 38 72 30 00
02 38 74 86 65

KONE

Activité : Ascenseur, monte-charge,
porte, escalier mécanique
6, rue des Châtaigniers
45140 Ormes
02 38 70 99 33
09 70 80 80 80

KUEHNE + NAGEL

Activité : Transports routiers
et logistique
25 rue du Paradis
45140 Ormes
02 38 52 09 12

LEASE GREEN

Activité : Location et vente
de véhicules électriques
Immeuble Le Galaxie – entrée C
6, rue des Châtaigniers
45140 Ormes
0 805 690 488 (appel gratuit)

LECLERC DRIVE

Activité : Dépôt "drive" de l'enseigne
LECLERC
7 r Sablons
45140 Ormes
02 38 61 43 69



Menuiserie agencement
Aménagement de véhicules
Bâtiment et second œuvre

Région Centre-Val de Loire
22 rue des Sablons
45140 Ormes

☎ 02 38 73 20 19

contact@groupe-griet.com

942016

LE ROY LOGISTIQUE

Activité : Organisateur de transport national et international, prestataire de solutions logistiques sur mesure
Rue Passée à Balance
45140 Ormes
02 38 52 06 50 - 06 12 42 53 50
02 38 52 06 47

LE STRAT SAS

Activité : Transport routier, atelier poids lourds, distributeur DAF
16, rue des Châtaigniers
45140 Ormes
02 38 74 66 66
02 38 74 66 67

LOGISMARK

Activité : Stockage - gestion - logistique
10, rue des Châtaigniers
45140 Ormes
02 38 22 63 00
02 38 22 63 09

LOGISTIC LOCATION MULTISERVICES (SAS)

Activité : Transport de marchandises, location de matériel industriel avec conducteur
45, rue des Varennes
45140 Ormes

LOG TRANS

Activité : Transport routier
17, rue des Varennes
45140 Ormes
02 38 75 13 67
02 38 75 87 41
martinez.logtransnuc@logtrans.fr
www.logtrans.fr

LYOVEL SEMA

Activité : Vente, location, gestion des distributeurs automatiques
8, impasse Monbary
45140 Ormes
02 38 65 09 00
02 38 65 09 01

MALICHAUD

Activité : Usinage de précision, outillage machines spéciales
4 rue des Sablons
45140 Ormes
02 38 70 85 00
02 38 74 70 02

MERLYONE GROUP

Activité : Transport express
3 rue des Sablons
45140 Ormes

MN Automotiv

Activité : Accessoires et pièces de tuning
3 rue de Monbary
45140 Ormes
07 85 39 73 61

MÉCANAUTIC 45

Activité : Vente et réparation de bateaux hors-bord
3, rue des Varennes
45140 Ormes
02 38 74 77 78
02 38 74 77 87

(SARL DEMLECH)

Activité : Vitrerie, miroiterie, menuiserie, aluminium
17, rue Passée-à-Balance
45140 Ormes
02 38 74 70 69
02 38 74 74 10

MULTI FROID SERVICES

Activité : Équipements frigorifiques et climatisation - Pompes à chaleur
15, rue Passée-à-Balance
45140 Ormes
02 38 70 56 46
multifroidservices@orange.fr
www.multi-froid-services.fr



**MULTI
FROID**
Services



812033

**Équipements
frigorifiques
Pompes
à chaleur**



**INSTALLATION
DÉPANNAGE
CONTRAT D'ENTRETIEN**

**ZI - 15, rue Passée à Balance - 45140 ORMES
02 38 70 56 46 - www.multi-froid-services.fr**

OBM

Activité : Bâtiments modulaires, construction industrialisée entreprise générale
9, rue des Sablons
45140 Ormes
02 38 79 86 00
02 38 74 61 37

OFFICE DÉPÔT

Activité : Papeterie
12, rue de Monbary
45140 Ormes
0 825 825 200

OFSI

Activité : Organisme de formation sécurité incendie
Immeuble Galaxie
6, rue des Châtaigniers
45140 Ormes
02 38 74 89 74

OHÉ PROMÉTHÉE

Activité : Placement, qualification et maintien en emploi des personnes handicapées et conseil à l'entreprise
4, impasse de Monbary
45140 Ormes
02 38 78 18 90
02 38 78 18 91
www.ohepromethee45asso.fr

PERONNET-DISTRIBUTION (GROUPE TRANSALLIANCE)

Activité : Transport de matériaux, stockage
2, rue des Sablons
45140 Ormes
02 38 74 73 73
02 38 74 85 32

PREVENCEM CENTRE

Activité : Prévention sur carrières et sablières
Immeuble Le Galaxie
Rue des Châtaigniers 45140 Ormes
02 38 70 87 55
02 38 70 87 60

QUADRILASER

Activité : Travaux de photogravure prépresse numérique
1, rue de Gourville
45140 Ormes
02 38 74 77 33
02 38 74 88 71

RESTAURATION PATRIMOINE LAGARDE

Activité : Restauration de bâtiments anciens
38, rue des Charronneries
45140 Ormes
02 38 79 02 80
02 38 79 02 81

RISC GROUP

Activité : Sécurité informatique
2, avenue Charles-de-Gaulle
45140 Ormes
02 38 21 59 94

SCANIA ORLÉANS

Activité : Commercialisation, réparation, entretien de véhicules industriels et utilitaires, location de véhicules sans chauffeur
18, rue des Châtaigniers
45140 Ormes
02 38 74 84 11
02 38 74 23 90

SECURINTER - ASSISTANCE

Activité : Enquêtes et sécurité
4, rue du Paradis 45140 Ormes
02 38 68 11 02
02 38 68 11 83

SECURITAS FRANCE

Activité : Solutions de sécurité
6, rue des Châtaigniers
45140 Ormes
02 38 74 70 04

SHISEIDO INTERNATIONAL FRANCE

Activité : Fabrication de cosmétiques
4, avenue Charles-de-Gaulle
45140 Ormes
02 38 52 84 00
02 38 52 16 16

SNBPE-TOUPIE

Synd. national du pompage du béton
Immeuble Le Galaxie – Bât. C
Rue des Châtaigniers
45140 Ormes
02 38 70 87 50
02 38 70 87 60

SOS BOX

Activité : Garde-meubles
Rue des Sablons
45140 Ormes
02 38 74 68 00
02 38 74 13 66

STARBAT

Activité : Entreprise générale du bâtiment
6, rue des Varennes
45140 Ormes
02 38 74 77 07
02 38 74 75 99

SUEZ R&D

Activité : Enlèvement et collecte des déchets
16, rue de Monbary
45140 Ormes
02 38 65 00 40
02 38 65 00 66

TNT

Activité : Service pour le transport express de colis et de documents
20, rue Passée-à-Balance
ZAC des Sablons Pôle 45
45140 Ormes
0 825 000 868
0 825 03 30 33
www.tnt.fr

TROUILLET SERVICES LOCATION

Activité : Carrosserie – peinture automobile
7, rue de Monbary
45140 Ormes
02 38 81 38 20

UNICEM CENTRE

Activité : Syndicat professionnel (antenne régionale)
Immeuble Le Galaxie
6, rue des Châtaigniers
45140 Ormes
02 38 70 87 50
02 38 70 87 60

VALORPAL SYSTÈMES

Activité : Emballages – conditionnements en bois
14, rue de Monbary
45140 Ormes
0 820 875 875

VERGNET SA

Activité : Conception, fabrication et installation d'éoliennes 275 kW & 1 MW
12, rue des Châtaigniers
45140 Ormes
02 38 52 35 60
02 38 52 35 83

VUMI TRANS

Activité : Transports routiers de fret de proximité.
Immeuble Le Galaxie
6, rue des Châtaigniers
45140 Ormes
02 38 71 08 51





LES ARTISANS ET COMMERÇANTS

Alimentation générale

COCCINELLE EXPRESS

Activité : Alimentation générale
1, rue de la Poule-Blanche
45140 Ormes
02 38 75 70 32 / ouvert du lundi au
samedi de 8h à 19h30 et le dimanche
de 9h à 13h

Architecture

JULIE MLINARIC

Activité : Architecture d'intérieur,
rénovation d'appartement
ou de maison
44, rue de Beauvoisis
45140 Ormes
07 80 99 47 65
www.jmarchitecture.fr

V+C ARCHITECTURE

M. VOISIN ET M. CHAUVRON

17, rue de La Boétie
45140 Ormes
02 38 22 14 40
02 38 25 93 31
architecture@vplusc.fr
www.vplusc.fr

Automobile

AUTOVISION ORMES

Activité : Contrôle technique
de véhicules
12, rue Nationale
45140 Ormes
02 38 22 34 94

Banque

CRÉDIT AGRICOLE CENTRE LOIRE

Résidence du Vieux-Puits
110, rue Nationale
45140 Ormes
02 38 97 35 51

Bâtiment

AKM SERVICE

Activité : Maçonnerie-Construction -
Rénovation
6 bis, ancienne Route du Mans
45140 Ormes
07 71 72 86 90
alouev45@laposte.net

AMP

Activité : Artisan cuisines, salles
de bains, fenêtres PVC, volets,
portes de garage
77 bis, rue de la Borde
45140 Ormes
02 38 74 14 54 - 06 61 46 72 60

D-KAP CENTRE ORMES

Activité : Sablage, décapage,
cryogénie, déplombage, peinture
liquide et thermolaquage éclat et
protection des façades en pierre,
portails, volets, radiateurs, meubles
métalliques ou pièces anciennes.
9B, rue Passée à Balance
45140 Ormes
06 79 77 04 61 - alain-
pescheteau@dkap.fr

EFFET PISCINE

Activité : Construction de piscines
1, impasse du Petit-Sary
45140 Ormes
02 38 80 91 82
effet.piscine@gmail.com

FRANCE CONSEIL HUMIDITÉ

Activité : Traitement de l'humidité
M. Gomes
5, rue du Chemin de la Messe
45140 Ormes
02 38 72 59 61 / 06 25 93 15 42
franceconseilhumidite@gmail.com

FRANCIS GAUTHIER

Activité : Chauffagiste -
Plombier - Maintenance chaudière
et dépannage
24, boulevard Michel-Eyquem
de Montaigne
45140 Ormes
02 38 74 13 67
06 75 72 22 49
gauthierfrancis@orange.fr

G.C. RÉNOVATION

Activité : Travaux d'isolation,
peintures, revêtements
12, rue de Gidy
45140 Ormes
02 38 51 37 06
gc.renovation@free.fr

GDS LASER

Activité : Prestation de nettoyage et
décapage laser mobile sur différents
supports (métal, pierre, bois, etc.)
/ Élimination de la rouille, peinture,
graffitis, suie, calamine, etc.
3, rue des Forges
45140 Ormes
06 69 14 48 29
contact@gdslaser.fr
www.gdslaser.fr

GARAGE DES CHAISES

Réparation toutes marques
Achat - Vente véhicules Neufs et Occasions

12 rue de Locy 45140 Saint-Jean-de-la-Ruelle

02 38 88 39 23 - 09 83 32 39 23

garagedeschaises@gmail.com

Bâtiment (suite)

KBCI MENUISERIES

Activité : Artisan menuisier, fabricant, pose, agencement, rénovation
58, rue de Corroy
45140 Ormes
06 09 67 99 88 / kb.menuiserie@hotmail.fr

LES AMIS DU RAVALEMENT

Activité : Ravalement de façade et maçonnerie
30, rue de Beauvoisis
45140 Ormes
Carlos GUIMARAES : 06 16 64 02 43
amisduravalement@gmail.com

LMS

Activité : Électricité générale
9, rue Descartes
45140 Ormes
02 38 74 73 45
06 14 28 57 35
02 38 53 82 59

PASSEGUE PEINTURE

Activité : Aménagement intérieur et extérieur
2, impasse du Petit-Sary
45140 Ormes
02 38 53 57 84
passegue-peinture@wanadoo.fr

REC 45

Activité : Rénovation, étanchéité
19, rue du 11-Octobre-1870
45140 Ormes
06 45 81 93 81

R'TEST

Sébastien Lemaire
Activité : Tests d'étanchéité à l'air
25, rue des Forges
45140 Ormes
06 03 34 73 80
rtest.45140@gmail.com



RICARDO FERNANDES

Activité : Réhabilitation et aménagement de l'habitat (plâtrerie/ isolation - Carrelage/faïence - Parquet - Menuiseries int/ext - Peinture)
16, rue des Forges
45140 Ormes
06 89 93 85 72
ricardofernandes45@orange.fr

SANTIAGO MANUEL

Activité : Menuiserie et placo-plâtre, cloisons sèches et modulaires, isolation, faux plafond
177, rue Nationale 45140 Ormes
06 37 16 47 57
santiago.manuel1965@gmail.com

SÉBASTIEN PELLÉ ENTREPRENEUR DU BÂTIMENT

Activité : Travaux du bâtiment et des extérieurs (maçonnerie, construction neuve ou rénovation, démolition, clôture, allée, terrasse..., isolation, peinture, menuiseries, pose de volets roulants..., travaux d'entretien jardin, nettoyage de façades et toitures...)
6, allée de Charmoy
45140 Ormes
06 60 59 79 14
sebastien.pelle2@wanadoo.fr

SKIKDA ÉNERGIE

Activité : Plomberie - Chauffage - Climatisation - Tuyauterie industrielle
29, ancienne route du Mans
45140 Ormes
06 23 35 61 29
skikda.energie@yahoo.fr

SOLVET IVAN

Activité : Peinture et décoration
14, rue des Forges
45140 Ormes
02 38 74 04 32

Beauté, bien-être et soins à la personne

AMINA L'ESSENTIELLE - INSTITUT DE BEAUTÉ

Activité : Soins du visage et du corps, épilations, mise en beauté des mains et des pieds, soins corporels, maquillage, beauté du regard et stimulation de la repousse des poils et cheveux. L'institut accueille femmes et hommes.
178d, rue Nationale
45140 Ormes
06 70 23 71 03
amina.lessentielle@outlook.com

COIFFEUR - CRÉATEUR - BARBIER

10 rue de la Poule Blanche - 45140 ORMES

Prise de RDV au 02 38 74 09 51
ou sur www.planity.com

Ouvert entre 12h et 14h

812038

CHLOE'VASION

Activité : Institut de beauté :
Épilation - Manucure -
Amincissement - Maquillage - Soins
visage et corps
Sur rendez-vous uniquement
99, rue Nationale
45140 Ormes
02 34 32 80 09
www.chloevasion.fr

INSTITUT SHA BEAUTÉE

Activité : Soins visages et corps,
épilations...
27, rue Louise-de-Larnage
45140 Ormes
Charlène Marti - esthéticienne
www.shabeautee.fr
Du mardi au samedi 10h-20h
02 34 32 84 08

PASSIO'NAIL'S

Activité : Prothésiste onguaire,
blanchiment & strass dentaire...
4, rue du Paradis
45140 Ormes
Prise de RDV sur www.planity.com /
© passio_nail_s

YABANTHAI

Activité : Massages bien-être
dans une ambiance relaxante
et traditionnelle Thai
7, rue Nationale
45140 Ormes
02 36 47 18 71
facebook.com/yabanthai
www.yabanthai.com



Boucherie - charcuterie - traiteur

JEAN-CHRISTOPHE PELLÉ

114, rue Nationale
45140 Ormes
02 38 77 95 24

Boulangerie – pâtisserie

BOULANGERIE SELLIER ETS

Activité : Boulangerie
127, rue Nationale
45140 Ormes
02 38 74 95 07
02 38 74 80 74

PATAPAIN

Activité : Boulangerie / Vente
à emporter
Avenue Charles-de-Gaulle
45140 Ormes
02 38 80 79 04

Bureau d'études

CAMO 2 - JACKY JOANNET

Activité : Conseil et assistance
à la maîtrise d'œuvre et d'ouvrage
2, rue de Val-d'Ormes
45140 Ormes
07 71 03 82 54
jjoannet45@orange.fr

Coiffure

FAMILY COIFFURE

Activité : Coiffeur mixte
18, rue des Vignes
45140 Ormes
06 89 11 37 18
Facebook : family coiffure

L'H'AIR ZEN

Activité : Coiffeur
90 bis, rue Nationale
45140 Ormes
02 38 74 80 32

MOD'STYL

Activité : Coiffeur, visagiste
10, rue de la Poule-Blanche
45140 Ormes
02 38 74 09 51

Conseil

OPTIVIE CONSEILS

Activité : conseil en création et
développement de patrimoine.
40, rue du Beauvoisis 45140 Ormes
06 79 64 68 80
teddy.bernard84@gmail.com



02 38 88 20 64

CONTACT@RATTELPAYSAGISTE.FR
63 ROUTE DE LA CHAPELLE
45380 CHAINGY



Création
D'ESPACES VERTS



Entretien
DE JARDINS



Maçonnerie
PAYSAGÈRE

2021/2022

Consulting

« TOP INTELLIGENCE ÉMOTIONNELLE CONSULTING » PASCAL BROQUARD

Activité : consultant et conseil en entreprise, négociateur en gestion de crise et vacataire en université de droit à Montpellier.

1, rue des Forges
45140 Ormes
topemotionconsulting@gmail.com
accessible sur LinkedIn et sur Google

DESS CONSEILS - PHILIPPE DESSIMIROFF

Activité : Consultant spécialisé en stratégie, organisation, pilotage et accompagnement des managers.
8, rue du Bas-de-Corroy
45140 Ormes
06 14 55 00 27
www.dess.conseils.fr

LAHET FRÉDÉRIQUE

Activité : Consultante en orientation scolaire pour collégiens, lycéens et étudiants.

3, rue de La Boétie 45140 Ormes
06 25 50 27 01
frederique.lahet@orange.fr

Cours de cuisine

L'ATELIER GOURMAND

Activité : Cours de cuisine
9, impasse du Petit-Sary
45140 Ormes
02 38 81 23 24 - 06 24 70 07 83
orleans@atelier-gourmand.fr
www.atelier-gourmand.fr

Couture

ANN'COUTURE

Activité : Travaux de couture et de retouche - Réparations sur cuirs
141, rue Nationale 45140 Ormes
06 14 75 27 66
ann-couture@sfr.fr
www.ann-couture.fr

LAMANDARINE ROSE

Activité : Retouches, mercerie
48, rue du Petit-Clos-de-Gouchot
45140 Ormes
06 73 03 15 23

Décoration d'intérieur

AMBIANCE SUBTILE

Activité : Décoration d'intérieur - Home staging
Dominique Nouara
24, chemin de l'Allée 45140 Ormes

Fleuristes

NATURE FLOR

Activité : Artisan fleuriste
2, rue de la Poule-Blanche
45140 Ormes
02 38 74 76 78

Gîtes ruraux

M. PHILIPPE BLONDEAU

Ferme de Vessard
Domicile et réservations
06 87 39 37 95

Immobilier

ORM'IMMO

Activité : Agence immobilière
141, rue Nationale 45140 Ormes
02 38 74 82 14

AGENT COMMERCIAL IMMOBILIER INDÉPENDANT

Réseau Propriétés Privées CYRILLE MARTIN

Activité : Estimation immobilière, achat, vente
8, rue Louise-de-Larnage 45140 Ormes
06 24 83 29 59

AGENT COMMERCIAL IMMOBILIER INDÉPENDANT

Mélanie CASSOLI - IAD FRANCE

Activité : Conseillère du réseau IAD France / estimation / Mise en vente maison, appartement, terrain / Mise en location maison, appartement.
45140 Ormes
06 49 10 06 68
melanie.cassoli@iadfrance.fr

Salon de coiffure mixte

Styl'Coupe

Réservation :

02 19 05 34 20 - planity.com

1435 route Nationale
45140 Bucy Saint Liphard



Cécile BLATGÉ
Alexandre TERTIS

ASSURANCES

PARTICULIER - PROFESSIONNEL - ENTREPRISE

SANTÉ - PRÉVOYANCE

GESTION DE PATRIMOINE

SAINT JEAN DE LA RUELLÉ
86 rue Charles Beauhaire (Face à la Mairie)
45140 St Jean de la Ruelle
02 38 24 04 30
bt.stjean@allianz.fr

ORLEANS CENTRE
3 rue de la Lionne
45000 Orléans
02 38 24 06 00
jl.orleans@allianz.fr

Immobilier (suite)

MON AIDE IMMOBILIÈRE

Activité : Agence de marketing communication spécialisée dans les transactions immobilières
17, rue des Forges
45140 Ormes
07 50 30 75 17
monaideimmobiliere.fr

ORPI IMMO +

Activité : Agence immobilière
106, rue Nationale 45140 Ormes
02 38 71 60 00

Informatique

DIVA CONCEPT

Activité : Sous-traitance en informatique, développement ERP et Web J2EE
23, rue des Forges
45140 Ormes
06 84 30 43 99
09 59 87 95 25

Marketing - communication

AGENCE MÉDIA

Activité : Agence web, communication multimédia
5, rue de Monbary
45140 Ormes
06 58 96 51 26
contact@agence.media
https://agence.media

CORIPUB

Activité : Agence de communication - Marketing
9, rue Joachim-Du Bellay
45140 Ormes

Notaires

NOTACT NOTAIRES

Activité : Office notarial
132 rue nationale
45140 Ormes
02 45 48 50 26
notact@notaires.fr



Organisme de formation

GC FORMATION

Activité : Formation SST, gestes et postures, formation APS ASD (personnels d'association d'aide et soins à domicile).
30, rue des Charmes 45140 Ormes
06 60 84 24 54
guilain.correia@orange.fr
gcformation.net

Paysagiste

MAXIME K JARDINS

Activité : Création et entretien d'espaces verts
65, rue de Corroy 45140 Ormes
06 69 03 43 27
maximekjardins@gmail.com

YC PAYSAGE

Activité : Paysagiste, création de jardin, élagage
13, rue Passée-à-Balance
45140 Ormes
02 36 47 80 17
secretariat@yc-paysage.fr

Photographe

LES CLICHÉS DE LAURA

Activité : photographe
20 rue des Forges
45140 Ormes
07 61 62 76 82
lesclichesdelaura45@gmail.com
www.lesclichésdelaura.fr
📍 @_lesclichesdelaura_

Presse

LA CIVETTE DE LA MAIRIE

Activité : Tabac, presse
146, rue Nationale
45140 Ormes
02 38 71 23 95

Restaurants, bars, brasseries

ARIANE PIZZ

Activité : Food truck pizzas
148 bis, rue Nationale
45140 Ormes
06 19 18 99 74



Création et entretien de jardins

Dallage - Pavage

Clôtures - Portails

Engazonnement

Arrosage automatique

Élagage

Terrasses - Allées

02 36 47 80 17

secretariat@yc-paysage.fr

13 rue Passée à Balance - 45140 Ormes

AU PETIT CREUX

Activité : Restauration, self
127, rue Nationale
45140 Ormes
02 38 74 95 55

LA POULE BLANCHE

Activité : Café, bar, brasserie,
restaurant, pizzeria / dépôt presse
(République du Centre)
123, rue Nationale
45140 Ormes
02 38 74 84 35

LE 122

Activité : Restaurant, cuisine du jour
122, rue Nationale
45140 Ormes
02 38 81 16 41
📍 Restaurant le 122

RELAIS DE LA MAIRIE RESTAURANT

Activité : Restaurant, bar
42, rue Nationale
45140 Ormes
02 38 74 95 34
02 38 74 71 07

Services à la personne

DELCOURTE ANTHONY

Activité : Tous travaux espaces verts :
tonte pelouse, taille de haie, arbuste,
arbre – Multiservices –
1, rue Jean-Antoine-de-Baïf
45140 Ormes
06 67 03 89 71

MY SWEET HOME (by Sandra)

Activité : Ménage – repassage
9, rue Nationale 45140 Ormes
06 40 11 03 14
myshomebys@gmail.com
📍 mushomebys



Nature Flor

Artisan Fleuriste

2, rue de la Poule Blanche - 45140 ORMES
Tél. 02 38 74 76 78
Commandez par 📞 et réglez par 💳



Transports

ADTEC

Activité : Transport express,
messagerie, logistique
16, rue du Vivier
45140 Ormes
Gilles Chassier
06 47 93 47 96

Taxi ATM 45

M. GHOULA - 06 74 91 41 07

Taxi Koppert Excellence

M. KOPPERT - 07 50 50 27 94

Taxi Orléans Loiret

M. TATBY - 06 52 56 53 2525

Vente à domicile

TUPPERWARE

Activité : Cours de cuisine à domicile,
vente de produits pour la préparation
culinaire, la conservation
et le rangement
188, rue Nationale
45140 Ormes
02 38 74 60 95
06 87 61 41 25
edwige.gerique@neuf.fr

Vins et spiritueux

CAVE BRUANT

Activité : Négociant en vins
et spiritueux, caviste
21, rue Nationale 45140 Ormes
02 38 74 95 47 / 02 38 74 60 63
info@cave-bruant.fr
www.cave-bruant.fr

GIRARD LAURENT

Activité : Négociant en vins
Tramier & fils
25, rue des Chabasses
45140 Ormes
02 38 74 96 60 - 06 08 98 77 68





DOS SANTOS L.

Multiservice du Bâtiment

Neuf • Rénovation

Maçonnerie générale • Carrelage • Faïence

Doublage • Cloisonnement

Isolations • Laine soufflée

Menuiseries Alu - Bois - PVC

Portails & Clotûres Alu - Bois - PVC

1435, Route Nationale 45140 Bucy-Saint-Liphard

Tél. 02 34 59 60 29 - Port. 06 07 22 94 97

sarldossantosluis@sfr.fr



16
PROFESSIONNELS
de santé

Médecins généralistes	p.80
Cabine de téléconsultations médicales	p.81
Pharmacie	p.81



PROFESSIONS DE SANTÉ

DENTISTES

DIANA DE SOUSA

Activité : dentiste
Résidence de la Fontaine
71, rue Nationale
45140 Ormes (cabinet médical)
sur rendez-vous au
02 38 74 91 62

CHRISTINE SALDANA

Activité : Chirurgien-dentiste
et docteur en chirurgie dentaire
2, allée Saint-Exupéry
45140 Ormes
02 38 74 73 21

DIÉTÉTICIEN - NUTRITIONNISTE

THÉO URSCH

Activité : bilans diététiques
personnalisés, conseils et
accompagnements nutritionnels,
formations supplémentaires : troubles
du comportement alimentaire, nutrition
dans le cadre d'une activité physique
ou sportive
32, rue de La Boétie
45 140 Ormes
Possibilité de déplacement à domicile
Pour prendre RDV : 06 09 18 06 88 ou
theo.ursch.diet@gmail.com

INFIRMIÈRES

**RUET VIRGINIE, HENRARD MÉLANIE,
FOREAU LUCILE**

Activité : Soins à domicile
et au cabinet
6, rue de la Poule-Blanche
45140 Ormes
06 84 38 50 44
Pour toute prise de rendez-vous,
merci d'appeler au numéro indiqué
ci-dessus.

INFIRMIÈRE PUÉRICULTRICE ET MONITRICE DE PORTAGE CERTIFIÉE

EVE DELAHAIE

L'ÉVEIL DES KANGOUROUS

Ateliers de découverte de portage
bébé et/ou perfectionnement
de connaissances sur le sujet,
soit pendant la grossesse pour
préparer l'arrivée de bébé, soit après
pour mettre directement en place
le portage, ou les deux pour être
incollable.

Les ateliers se déroulent en individuel
ou en collectif.

Plus d'informations sur le site :
www.leveil-des-kangourous.com
Prise de RDV par mail
eveilkangourous@gmail.com
Ou par téléphone : 06 89 14 45 11

KINÉSITHÉRAPEUTES

CASSANDRA BACCAM

Masseur kinésithérapeute

Activité : Prévention, rétablissement
de l'altération de capacités
fonctionnelles
178D, rue Nationale
45140 Ormes
09 79 71 07 65

PASCALE DUMERY

Masseur kinésithérapeute DE

Activité : Soins à domicile et en
cabinet / Thérapies manuelles
Rez-de-chaussée de la résidence
du Vieux Puits
106 bis, rue Nationale (accès par
passage sous le porche de droite)
45140 Ormes
02 38 74 04 55 - 06 80 67 68 14

LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES

BIO MEDI QUAL CENTRE

Activité : Du mardi au samedi de 7h30
à 12h30 sur RDV sur Doctolib ou par
téléphone. Fermé le lundi.
1, rue de Corroy
45140 Ormes
02 38 78 05 55

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

CABINET MÉDICAL

**Docteur Marius BUCA
Docteur Virginie COGNAUX
Docteur Nirina**

RANDRIANANTOANDRO

Résidence de la Fontaine
71, rue Nationale
45140 Ormes
02 38 21 14 33

DOCTEUR VOISIN RUFFIER

1, place Clément-Marot
45140 Ormes
07 83 49 34 93



CABINE DE TÉLÉCONSULTATIONS MÉDICALES

Pharmacie d'Ormes

130, rue Nationale
45140 Ormes

02 38 74 84 49 - 02 38 74 76 20

1- Demande d'un rendez-vous médical auprès des personnels de la pharmacie d'Ormes.

2- La société TESSAN, implantée sur tout le territoire français, s'engage à mettre en contact le patient avec un médecin disponible en moins de trente minutes.

3- Durant la consultation, un diagnostic est établi et, si nécessaire, une ordonnance est délivrée, permettant au patient d'accéder rapidement aux médicaments.

OPTIQUE

OPTIQUE ORMOISE

Activité : Opticien

Résidence du Vieux Puits

112, rue Nationale 45140 Ormes

02 38 70 58 39

ORTHOPHONISTES

EMILIE MAFFRE ET ANNE MASSINA

Activité : Bilans et rééducation. Tous âges

12, rue de la Poule-Blanche

45140 Ormes

Pour prendre rendez-vous : s'inscrire sur liste d'attente : docorga.com

Pour les urgences (post hospitalisation neurologique et troubles de la voix postopératoires, oralté alimentaire de 0 à 3 ans et demande de bilan pour aménagement scolaire) : 07 65 21 18 48 / 06 01 13 49 04

OSTÉOPATHES DO

LUDIVINE TAVENNEC

Activité : Ostéopathe DO
6, rue de la Poule-Blanche

45140 Ormes

Pour prendre rendez-vous :
06 17 50 67 36



PÉDICURE – PODOLOGUE

GERSENDE BERNARDI

Activité : Soins au cabinet

ou à domicile

Semelles orthopédiques

71, rue Nationale

45140 Ormes

(cabinet médical)

Sur rendez-vous 02 38 77 14 21

MARGAUX HUSSON

Activité : Pédicure - podologue

148, rue Nationale

45140 Ormes

06 40 82 63 51 ou prise de RDV

sur www.pagesjaunes.fr

PHARMACIE

PHARMACIE LÉONARD C.

130, rue Nationale

45140 Ormes

02 38 74 84 49

02 38 74 76 20

PSYCHOLOGUE DU TRAVAIL

LAURENCE HUMBLIN

Activité : écoute, conseil et accompagnement dans le cadre de situations professionnelles difficiles (mal-être, souffrance au travail, reconversion professionnelle, etc.)

32, rue de La Boétie 45140 Ormes

Pour prendre RDV : 07 50 27 34 11

ou mme.humblin@gmail.com

SAGE FEMME

LAURIE DONGOIS

Activité : Sage femme

4, Rue du Paradis

45140 Ormes

Prise de RDV sur Doctolib

09 81 79 22 48



Tiers payant
Montures de créateur
et griffées

optique, solaires polarisantes, lentilles de contact,
diagnostic visuel sur rendez-vous

I 12, rue Nationale - ORMES
Tél. 02 38 70 58 39 - www.optique-ormoise.com



910563





17 ASSOCIATIONS

Associations culturelles.....	p.84
Associations sportives.....	p.86
Associations scolaires.....	p.89
Associations à caractère social.....	p.89
Associations d'anciens combattants.....	p.90
Associations de résidents.....	p.91



ASSOCIATIONS CULTURELLES

Âme musicale 45

147, rue Nationale
45140 Ormes
amemusica45@gmail.com

Président : Cédric Lukenga

AS Music 45

14, rue Colin-Muset
45140 Ormes
02 38 74 97 35 – 06 78 96 27 95
ambiancemusic45@hotmail.com
Cette association a pour but de vous aider à organiser vos soirées, mariages, baptêmes, anniversaires..., en vous proposant la sonorisation et les animations de votre choix.

Président : Sylvain Guenant

Association communale de chasse d'Ormes

24, rue du Bois-Girard
45140 Ormes
06 67 49 32 56
fauchouxhubert@gmail.com
Pratique de la chasse au gros et au petit gibier.

Activité de la chasse en période d'ouverture selon les dates et heures fixées par la préfecture.

Président : Hubert Fauchoux

Association de pêche d'Ormes

4 bis rue de Montpatour
45140 Ingré
06 13 99 20 54
passionpecheormescanaudiere@yahoo.com

Gestion et animation de l'étang du domaine de la Canaudière. Parties de pêche et convivialité.

Président : Régis Quillier

Bamak'Ormes

22, rue du Petit-Clos-de-Gouchot
45140 Ormes
07 53 99 63 29
sebert.aubin@lapostenet
Initiation aux percussions traditionnelles d'Afrique de l'Ouest et pratique collective d'instruments.

Président : Aubin Sebert

Batterie-fanfare intercommunale (Ingré-Ormes)

16, rue de Corroy
45140 Ormes
02 38 74 94 26 / 06 67 27 63 90
françoissoulas@sfr.fr
http://bfio.free.fr

Animer des fêtes en musique par des concerts ou des défilés et partager notre culture musicale spécifique avec des instruments naturels. Répétitions le vendredi soir au château de Bel Air de 20h30 à 22h30 à Ingré. Programme des manifestations : carnivals, fêtes locales, commémorations officielles, concerts, fêtes johanniques...

Président : François Soulas

Club des Belles Années

06 83 30 65 65
patrick.rousseau@gmail.com
Manifestations :
Lundi : tarot de 14h à 18h. Mardi : travaux manuels de 14h à 18h. Mercredi (occasionnellement) : travaux manuels de 14h à 18h. Jeudi : jeux de société de 14h à 18h.

Président : Patrick Rousville

Compagnie Phil en Troupe

69, rue du Chemin de la Messe
45140 Ormes
06 20 92 85 53
joel.desport@orange.fr
Spectacles musicaux/cabarets.

Président : Joël Desport

Espéranto Loiret

3, rue Rémi-Belleau
45140 Ormes
06 60 17 84 29
esperanto-loiret@yahoogroupes.fr
http://esperanto.loiret.free.fr
Chaque année, des rencontres internationales sont organisées en France et dans divers pays. Contact : Jean-Paul Tonnieau

La Carabine Ormoise

6, allée de Charmoy
45140 Ormes
06 60 59 79 14
sebastien.pelle2@wanadoo.fr

Président : Sébastien Pellé

La Cité des Joueurs

158, route d'Orléans – Les Barres
45140 Ormes
06 74 92 24 41
pascal.boucrot@wanadoo.fr
https://www.facebook.com/profile.php?id=100054466870519
Pratique et promotion des jeux de figurines, des jeux de rôle, des jeux de plateau, des jeux de simulation et des jeux de société. Organisation et participation à des tournois et salons régionaux et nationaux. Réunions

un vendredi soir sur deux à la salle Dargery ; planning disponible sur la page Facebook de l'association.

Président : Pascal Boucrot

La Passion du Fil

24, rue Nationale
45140 Ormes

06 43 52 29 72

michel.thevenin0594@orange.fr

Broderie, crochet, petite couture,
le jeudi de 14h à 17h.

Présidente : Badra Rumeau

Ormes-Okou

147, rue Nationale
45140 Ormes

06 59 44 08 76

ormesokou@gmail.com

Association à but humanitaire ayant pour vocation de mener des actions en faveur des enfants togolais afin d'améliorer leurs conditions de vie et leur scolarité.

Présidente : Florine Abalo Touchard

Si Ormes m'était conté

siormesmetaitconte@gmail.com

L'association souhaite faire découvrir le passé de la commune.

→ Recherches généalogiques avec exposition.

→ Animations sur le marché d'Ormes, animations de Noël.

→ Recherche tout objet, toute photo ou tout document ayant un rapport avec le passé d'Ormes.

Président : Jean-Pierre Guillot

Plado

147, rue Nationale

45140 Ormes

02 38 74 85 03 - 06 43 74 82 24

13lachevrerie@orange.fr

www.sho-ormes.fr

PLADO (Plaisirs, Loisirs, Activités et Découvertes Ormoises) propose diverses activités telles que :

→ Tricot tous les mercredis de 13h30 à 17h30

→ Généalogie, photo, informatique, vidéo une fois par mois le mercredi de 17h30 à 20h

→ Art floral une fois par mois de 17h à 22h le jeudi

Toutes ces activités dans la salle Pantagruel

Jardin partagé sur place quand bon vous semble... square Cassandre

Président : Jacques Seguin

Ti-Piment

15, rue Colin-Musset

45140 Ormes

07 54 54 09 98

association.tipiment.ormes@gmail.com

Pour animer vos après-midi, soirées, événements familiaux, faites appel à l'association Ti-Piment.

Par ailleurs, l'association propose des cours de danses du soleil, folklore antillais, danses africaines, chorégraphies...

Lieu : salle de danse à Ormes.

Tous les samedis de 15h30 à 19h.

Présidente : Sabine Mothmora

Troupe du Cerf-Volant

3 Chemin du Bourgneuf

45140 Ormes

06 43 12 65 88

troupeducervolant@gmail.com

Créée en 1993, la troupe propose chaque année deux pièces : celle du groupe Adultes, dirigé par Patrick, entre janvier et mars, et celle du groupe Jeunes, encadré par Isabelle, entre mai et juin.

Les Adultes (+18 ans) choisissent leur pièce au printemps, répètent deux fois par semaine (mardi et jeudi) de septembre à janvier, et se produisent à Ormes et dans d'autres communes. Les personnes intéressées peuvent rejoindre la troupe durant le premier trimestre.

Le groupe Jeunes (10-18 ans) reprend après la journée associative de la mairie. Il répète une fois par semaine, et la pièce, choisie collectivement, est jouée à Ormes.

Présidente : Annie Tavenec





ASSOCIATIONS SPORTIVES

ASCPPDA « Fidel et Marcel »

Association Sport de Combat Pieds/
Poings et Disciplines Associées.
28, bd Pierre-de-Ronsard
45140 Ormes
06 07 03 99 32
fideletmarcel@yahoo.com

Kick Boxing :

mardi de 18h15 à 19h20 : enfants
de 4 à 10 ans
mardi de 19h30 à 21h15 : adultes et ados
jeudi de 20h à 22h : adultes et ados

Musculation :

mercredi de 20h à 21h
samedi de 11h à 12h30

Self-défense :

mercredi de 18h15 à 19h45

Président : Philippe de Castro

Association de danse La Pléiade

07 45 06 91 11
lapleiade.danse@orange.fr.
<https://www.associationlapleiade.fr/>

Cours de danse pour enfants et adultes :
body move, combo dance, danses
de salon, danses latines, hip-hop,
modern jazz, west coast swing.
Les cours ont lieu du lundi au samedi
à la salle de danse du complexe sportif
Seigneuret à Ormes.

→ Organisation d'un gala tous les 2 ans,
de portes ouvertes, de stages...

Présidente : Élise Marcel

Avenir cyclotourisme d'Ormes

06 83 12 38 99 / 06 98 56 90 27
147, rue Nationale
45140 Ormes
breton_joel@orange.fr

acormes.cyclo@gmail.com
<https://acormes-cyclo.fr>

- Vélo de route/VTT/Gravel
 - Calendrier annuel du club sur le site
présentant toutes les randonnées
et événements organisés par
l'A.C.Ormes
 - L'Avenir Cyclotourisme d'Ormes est
affilié à la FFCT
 - Participation aux randonnées
organisées par les clubs du
département du Loiret et également
dans les départements voisins
 - Organisation de week-ends Vélo
- Président :** Joël Breton

Club de billard d'Ormes

147, rue Nationale
45140 Ormes
06 31 57 16 02
stephane.venant@orange.fr
Club loisirs sans licence.

La salle est ouverte de 8h à 22h
à tous les adhérents.

Le club organise 5 tournois en interne
ainsi qu'un repas de fin d'année
et une soirée dansante.

Président : Stéphane Venant

Club de boxe ormois

Complexe sportif des Plantes
Salle Émile de Ponte
45140 Ormes
06 79 87 25 63
clubdeboxeormois@gmail.com
Boxe éducative, boxe loisir, boxe
amateur, remise en forme, découverte,
initiation, compétition. Ouvert à tous les
publics, à partir de 6 ans.
Président : Baptiste Finot

Courir à Ormes

105 bis Rue de la Borde
45140 Ormes
couriraormes@orange.fr
06 89 30 32 75
yrouilly.bonnin@backeurop.fr
Courir à Ormes accompagne
les coureurs débutants ou confirmés
dans la pratique de la course à pied.
Des sorties en groupes permettent
aux adhérents de pratiquer
leur activité en sécurité et dans
une ambiance conviviale, à la
Canadière et en dehors d'Ormes.
• Course à pied le dimanche à 9h30 / le
mercredi à 18h / le vendredi à 18h
• La salle de musculation est accessible
le samedi matin de 9h à 11h en fonction
de la disponibilité des encadrants.
Président : Yvan Rouilly





ESO Pétanque

54, rue de la Roche-aux-Fées
45140 Saint-Jean-de-la-Ruelle
06 26 58 18 11
danielpoulin@sfr.fr

Entraînements :

Les vendredis après-midi (1 fois sur 2) à partir de 14h30 à la Canaudière du 1^{er} septembre au 30 octobre et du 1^{er} mars au 30 juin.

Les mercredis après-midi et les vendredis après-midi (1 fois sur 2) à partir de 14h30 toute l'année avec le club fédéral d'Ingré au parc de Bel Air à Ingré. Licence à partir de 10 ans pour les jeunes et jusqu'à 75 ans pour les seniors. Inscription possible tout au long de l'année.

Manifestations :

Championnats départementaux, interclubs, interrégional, championnat de France sur qualification. Concours tous les samedis après-midi dans les clubs du Loiret de septembre à octobre et de mars à juin suivant les envies.

Pétanque loisirs pour tous également sans compétition avec seulement des entraînements.

Tout cela dans la convivialité. Galette en janvier, repas champêtre en juin.

Président : Daniel Poulin

Éveil Sportif d'Ormes Basket-ball

Gymnase des Plantes - Complexe Seigneuret - 45140 Ormes
06 72 94 65 62
eso.secretaire@gmail.com
Toutes les infos du club sur Facebook

Activités :

→ Pratique du basket-ball en entraînement et compétition. Niveau départemental, régional et national.

→ Les entraînements ont lieu entre 2 et 4 fois par semaine, selon les catégories, les disponibilités et le niveau de jeu.





- Des stages pour les jeunes ont lieu pendant les vacances scolaires.
- Des cours de basket santé sont assurés par une éducatrice agréée.
- Différents tournois concernant les équipes jeunes ou mini sont organisés au cours de la saison (U 9, U 11, La mie câline...), ainsi que le tournoi inter-entreprises.
- Organisation de manifestations extra-sportives au cours de la saison (Halloween, Noël, loto, vide-greniers...).
- Participation aux activités diverses organisées dans la commune.

Président : Florent L'Hernault

Éveil Sportif Ormes Tennis

Chemin des Plantes 45140 Ormes
06 60 84 24 54
guilaincorreia@gmail.com
📌 Facebook : Eveil sportif Ormes tennis
/ 📷 Instagram : esormestennis
L'Éveil Sportif Ormes Tennis vous accueille dans une atmosphère conviviale et détendue.
Plus de 230 adhérents pratiquent leur passion dans une optique « loisir » ou « compétition ».

Les activités du club :

- École de Tennis et Compétition
- Cours collectifs pour les jeunes de 3 à 18 ans
- Cours collectifs adultes
- Cours individuels
- Stages
- Centre d'entraînement jeunes et entraînement physique
- Équipes jeunes et adultes
- Tournois



Des animations tout au long de l'année :

Soirées, animations, tournois doubles mixtes, run and bike, etc.

Les équipements :

2 courts couverts
2 courts extérieurs

Président : Guilain Correia

Éveil Sportif d'Ormes Tennis de Table

Chemin des Plantes
45140 Ormes
06 24 77 13 53

contact@esormestt.fr
www.esormestt.fr

📌 <https://www.facebook.com/ormes.tennissettable>

Le club d'Ormes de tennis de table vous accueille afin de partager un moment de convivialité autour de la balle blanche autant en loisir qu'en compétition.
Créneaux disponibles du lundi au vendredi.

Président : Antoine Bicharel

Gym en f'Ormes

Mairie d'Ormes
147, rue Nationale
45140 Ormes
gymenformes@gmail.com
<https://gymenformes.wixsite.com/site>
Association sportive proposant des cours ADULTES de fitness, gym douce, step, Pilates et yoga.

Présidente : Fabienne Blain

Ormes/Saint-Péravy Football Club (OSPFC)

147, rue nationale
45140 Ormes
Président : 07 71 03 82 54
jjoannet45@orange.fr (président)
ou 550128@lcf.foot.fr (club)
<https://fcspo.footeo.com/>

Horaires des entraînements

2025-2026 : voir sur Facebook :

📌 <https://fr-fr.facebook.com/ormesfootballclub/>
Et sur : <https://fcspo.footeo.com/>
ou contacter le club par mail.

Président : Jacky Joannet



ASSOCIATIONS SCOLAIRES

AP2E Ormes

Association des parents d'élèves
des écoles d'Ormes

Correspondance à adresser à :
Mairie d'Ormes
147, rue Nationale
45140 Ormes
07 69 19 61 32
ap2e.ormes@gmail.com

L'AP2E d'Ormes est une association qui
organise des manifestations en faveur
des élèves des écoles maternelle et
élémentaire d'Ormes (ventes, fêtes).

Elle participe au financement de
sorties, de fêtes et d'achats pour les
écoles.

Elle a aussi pour mission d'aider et
de représenter les parents d'élèves
auprès des établissements, au côté des
parents élus aux conseils d'école.

Présidente : Sandrine Fleurquin

ASSOCIATIONS À CARACTÈRE SOCIAL



ADMR Orléans Val de Loire

32 bis, rue de Bagneaux - BP 45268
45145 Saint-Jean-de-la-Ruelle cedex
02 38 70 83 00
06 83 43 35 28

accueil.ordleans@fede45.admr.org
www.fede45.admr.org

Aide et accompagnement à
domicile des personnes âgées, en
situation de handicap ou en perte
transitoire d'autonomie (sortie
d'hospitalisation par exemple).

→ Pour les adhérents :

- Réduction tickets de cinéma
- Défense des consommateurs
- Location de vaisselle
- Location de matériel divers : nous
contacter pour avoir la liste

Les bénéfices des animations sont
reversés sous forme de dons à des
associations solidaires.

Présidente : Estelle Guillou

Communauté Emmaüs

1, chemin de l'Allée
45140 Ormes
emmausloiret@wanadoo.fr
www.emmaus-loiret.fr/

Récupération, tri, remise en état
et vente à très bas prix de biens
d'équipement divers tels que : objets,
meubles, vaisselle, bibelots, livres,
électroménager, vêtements, bijoux,
jouets, linge de maison et linge ancien...
Emmaüs récupère les objets qui ne
sont plus utilisés et les revend à prix
solidaires. Cette activité permet de
faire vivre les compagnons d'Ormes
et d'apporter une aide à l'échelle
locale, nationale ou internationale.
Sur simple appel téléphonique, les
compagnons viennent chez vous
récupérer vos dons. Deux grandes
ventes exceptionnelles sont organisées
par an : en juin et en décembre.
Bric-à-brac et friperie :

Horaires d'ouverture :

- tous les mardis et jeudis de 14h à 17h30
- samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30
- le 1^{er} dimanche de chaque
mois de 14h à 17h30

Accueil du lundi au vendredi de 8h30
à 12h30 (ouverture du bureau et
accueil téléphonique) et de 14h à 17h :
permanence téléphonique sur répondeur
Président : Yves Lecomte

Association familiale d'Ormes

147, rue Nationale 45140 Ormes
06 51 95 76 96 (laisser un message)
afr.ormes@gmail.com

[https://www.facebook.com/](https://www.facebook.com/AssociationFamilialeOrmes)

AssociationFamilialeOrmes

© <https://www.instagram.com/afrormes>

→ Ateliers hebdomadaires :

- Lundi et jeudi : Cours
d'alphabétisation
- Mardi : Atelier paillage de chaises

→ Animations ponctuelles tout au long
de l'année :

- Bourse aux jouets
- Après-midi jeux de société
- Soirée musicale
- Vide-grenier
- Fête des parents
- Atelier relaxation

Domicile Services (réseau ADMR)

32 bis, rue de Bagneaux
45145 Saint-Jean-de-la-Ruelle
02 38 70 50 09
06 89 81 99 35
domicile-services@fedes45.admr.org
www.ds45.fr

Depuis plus de trente ans, DS Loiret met à disposition du personnel : auprès de particuliers : ménage, repassage, jardinage, aide au déménagement auprès de professionnels (associations, collectivités, entreprises) : entretien de locaux, manutention, manœuvres BTP, ripeurs, etc.

Accueil du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h

Président : Alain Pillias

Lions Club Ormes Loire Nord

147, rue Nationale
45140 Ormes
Contact Ormes : 06 63 75 47 47 /
eric.voisin@bbox.fr

Le Lions Club Ormes Loire Nord est un service humaniste rattaché au Lions Club International dont les initiatives se concentrent sur la lutte contre la cécité, la malnutrition, le cancer infantile, le diabète, la protection de l'environnement et sur nombre de besoins humanitaires en réponse à certains des défis préoccupants. Le projet de club s'articule autour de trois axes :

- « L'Humanisme »
- « La protection de l'environnement et le développement durable » sans prôner une démarche écologique radicale
- « L'identité forte entre mixité et modernité » : c'est un club mixte, intergénérationnel et culturel dont les outils numériques sont au cœur du fonctionnement et des actions

Président : Éric Voisin
(correspondant avec la ville d'Ormes)

Vaincre la mucoviscidose

10, rue Simone-Veil
45140 Ingré
06 47 57 19 49
emmanuelle.garrie@gmail.com
Vaincre la Mucoviscidose accompagne les malades et leur famille dans chaque aspect de leur vie bouleversée par la mucoviscidose. L'association est organisée autour de quatre missions prioritaires :

- Guérir en soutenant et en finançant la recherche ;
- Soigner en améliorant la qualité des soins ;
- Vivre mieux avec la mucoviscidose en améliorant la qualité de vie des patients ;
- Sensibiliser le grand public et informer parents et patients.

Virades de l'Espoir chaque dernier dimanche de septembre.

Présidente : Audrey Chansard
www.vaincrelamuco.org
Contact : Emmanuelle Garrie

ASSOCIATIONS D'ANCIENS COMBATTANTS

Anciens combattants prisonniers de guerre

5, chemin de l'Allée
45140 Ormes
06 81 64 06 83
Participation aux manifestations patriotiques.

Président : Louis Amary

Fnaca Ingré-Ormes

137, rue de Coûtes
45140 Ingré
02 38 74 88 78 ou 06 88 65 81 48
Participation à toutes les cérémonies commémoratives et patriotiques.
Manifestations :

- Buffet dansant
- Méchoui
- Galette
- Cérémonies commémoratives...

Président : Roger Garnier

ASSOCIATION DE MÉMOIRE

Souvenir français d'Ormes Ingré et Saint- Jean-de-la-Ruelle

06 60 68 00 83
favrel.richard@bbox.fr
Distincte des associations d'anciens combattants, en se renouvelant sans cesse, cette association, dont la triple mission n'est pas limitée dans le temps, est ouverte à tous ceux et toutes celles de tous âges, français ou étrangers, qui désirent honorer la mémoire des morts pour la France.

Afin d'accomplir sa mission, Le Souvenir Français a besoin du concours de tous. À ce titre, il observe la plus stricte neutralité politique, confessionnelle et philosophique.

Activités :

- Conserver la mémoire de celles et ceux qui sont morts pour la France ou qui l'ont honorée par de belles actions dans la gloire et dans l'ombre afin de préserver la liberté et les droits de l'Homme.
- Veiller et participer à l'entretien de leurs tombes ainsi que des monuments élevés à leur gloire, tant en France qu'à l'étranger, qu'ils soient connus ou inconnus.
- Transmettre le devoir de mémoire aux générations successives en leur inculquant, par le souvenir de ces morts, un idéal de liberté et d'amour de la patrie.

Président : Richard Favrel





ASSOCIATIONS DE RÉSIDENTS

ASL Lotissement « Les jardins »

Les Jardins n°1
14E, rue du Paradis
45140 Ormes
06 85 81 10 85
steph41240@gmail.com

Association syndicale des copropriétaires des lotissements des Charbons Blancs (ASCPLCB)

17, rue de La Boétie
45140 Ormes
06 63 75 47 47
eric.voisin@bbox.fr

Objectifs :

- Un lien entre les résidents des lotissements.
- Un lien entre les résidents des lotissements et la Municipalité.

Réunion :

- Réunion du bureau, au Chalet des associations, en milieu de mois (sauf juillet et août). L'ensemble des résidents y est convié.

Président : Éric Voisin





AUTRES

Amicale des sapeurs-pompiers Ormes – Saran

Centre d'incendie et de secours
Chemin de l'Allée
45140 Ormes
06 17 16 34 30
amicale.pompiers.orsa@gmail.com
Association de l'amicale des Sapeurs-Pompiers d'Ormes et de Saran et leurs Anciens.

Président : Mathieu Fichet

Amicale « Détente et loisirs » d'Ormes

Mairie d'Ormes : 147, rue Nationale
45140 Ormes
02 38 70 85 20
adel45140@gmail.com
Amicale du personnel communal actif et retraité de la Ville d'Ormes. Organisation de sorties culturelles, sportives et de loisirs pour le personnel.
Présidente : Sarah Trouvé

FuturVision 2100

3, rue Rémy-Belleau
45140 Ormes
06 60 17 84 29
jptonnieau@gmail.com
L'association FuturVision2100 a pour but de promouvoir, concevoir, mettre en œuvre des événements culturels, artistiques ou sportifs. Elle réalise des missions d'organisation, de conseil, de gestion, d'accompagnement et de diffusion des événements. Elle organise des rencontres (cours, stages, débats, conférences, performances, festivals, événements pluridisciplinaires, etc.) entre différents publics et formes d'expressions culturelles, artistiques ou sportives.

Président : Jean-Paul Tonniveau

GEP 45

IGM 580, rue du Champ-Rouge
ZAC des Vergers

45770 Saran
gep45contact@gmail.com
www.gep45.com
Tournoi interentreprises kart.
Dégustation du beaujolais nouveau.
Tournoi interentreprises basket.
Vœux et dégustation de galette.
Speed Business Meeting.
Visite d'entreprises.
Organisation de petits déjeuners à thème.

Président : Frédéric Kozubski

Ingré - Ormes 2030

Mairie d'Ingré
14, place de la Mairie BP 57031
45140 Ingré
06 25 28 31 31
ingreormes2030@gmail.com
https://ingreormes2030.wixsite.com/io2030
ingreormes2030 propose des actions locales pour un environnement meilleur : ateliers, jardin au naturel, groupement d'achats de produits bio

et locaux, installation de maraîchers bio, conseils pour l'installation de panneaux photovoltaïques, recherche de solutions pour une eau de qualité au robinet, plantations de haies pour la biodiversité et lutte contre le réchauffement climatique. Toutes propositions d'actions écologiques sont les bienvenues

Président : Paul Marolleau

Oiseau Club Ormes

Mairie d'Ormes
147 Rue Nationale
45140 Ormes
06 81 12 23 28
mireille.quetard@orange.fr
Société ornithologique
Présidente : Mireille Quetard



18
CULTES

Culte catholique..... p.94



CULTE CATHOLIQUE

Paroisse du secteur ouest d'Orléans Église Notre-Dame de la Nativité d'Ormes

153, rue Nationale
45140 Ormes

Accueil paroissial :

Marie-Denise Pellé
02 38 74 82 98 / dmdpelle@wanadoo.fr

Prêtre responsable :

Père Stefano Cimolino, pour la Paroisse
du secteur ouest (églises d'Ingré,
Ormes, Bucy-Saint-Liphard, Saint-
Jean-Baptiste et Saint-Dominique de
Saint-Jean-de-la-Ruelle, La Chapelle-
Saint-Mesmin, Saint-Ay et Chaingy)

Secrétariat paroisse du secteur ouest :

4 bis, rue Félix-Maulien –
45140 Saint-Jean-de-la-Ruelle
Tél. : 02 38 88 39 64
assistante.pastorale@
catholique-ouest-orleans.fr

**Permanences : lundi, mardi
et mercredi de 9h à 12h,
vendredi de 14h à 18h.**

Site Internet :

<https://catholique-ouest-orleans.fr/>

L'église vous accueille :

→ **Pour une demande de
baptême ou de mariage**, ou toute
autre demande, s'adresser au
secrétariat du secteur ouest :
Tél. : 02 38 88 39 64 – assistante.
pastorale@catholique-ouest-orleans.fr

→ **Pour rencontrer un prêtre :**
pretre@catholique-ouest-orleans.fr

Messes (sauf modifications –
affichage sur la porte de l'église
ou consulter le site Internet) :

- À Ormes : 2^e samedi
du mois à 18h30 ;
- À Bucy-Saint-Liphard :
5^e samedi du mois à 18h30 ;
- À Ingré : chaque dimanche à 11h ;
- À La Chapelle-Saint-Mesmin :
chaque dimanche à 9h30 ;
- À Saint-Jean-de-la-Ruelle :
chaque dimanche à 10h30 ;
- À Chaingy : 1^{er} et 3^e samedis
du mois à 18h30 ;
- À Saint-Ay : 4^e samedi
du mois à 18h30.

Obsèques : contacter les pompes
funèbres de votre choix qui fixeront,
avec le secrétariat du secteur, la
date et l'heure de la cérémonie.
Des prêtres ou des laïcs assurent
l'accompagnement des familles.



Formations religieuses pour les baptisés ou non :

- Éveil à la Foi : pour les enfants de 4 à
7 ans – eveilalafoiingre@gmail.com
- Catéchisme : pour les enfants du
CE2 au CM2 – ktiob45@gmail.com
- Aumônerie Képhas : pour les jeunes
de la 6^e à la terminale,
10, rue de la Garenne
45140 Ingré. Tél. : 07 49 46 04 20 –
aumoneriekephas45@gmail.com
- Catéchuménat des adultes et
recommençants : s'adresser
au secrétariat du secteur

Vie diocésaine :
www.orleans.catholique.fr





URGENCES

Numéro unique d'appel d'urgence européen

112

Police secours

17 (pour les urgences seulement)
Standard : **02 38 24 30 00**

Police nationale

Hôtel de police :
63, rue du Faubourg-Saint-Jean
45000 Orléans
02 38 24 30 00
17 (pour les urgences seulement)

Services incendie

Sapeurs-pompiers
18

SOS médecins

02 38 54 44 44

Secours médical d'urgence

SAMU 45 :

14, avenue de l'Hôpital

15

Sida info service :

0 800 840 800

Drogues info service :

0 800 23 13 13

Service social

115

SOS amitié

09 72 39 40 50 -

<https://www.sos-amitie.com/>

Allô enfance maltraitée

119

Violences Femmes Info

3919

Permanence Mairie

Élu d'astreinte : **06 88 16 79 32**

Hôpitaux

CHRO / CHU : urgences pédiatriques

Hôpital de La Source :

02 38 51 44 44

Admissions d'urgence, médecine
et chirurgie générales.

PÔLE SANTÉ ORÉLIANCE

555, avenue Jacqueline-Auriol

45770 Saran

02 38 79 60 00

Pharmacies

Après 21 heures, s'adresser à l'hôtel de police d'Orléans, 63, rue du Faubourg-Saint-Jean à Orléans, muni de l'ordonnance médicale et d'une pièce d'identité.

17

Enfants disparus

www.116000enfantsdisparus.fr

116 000

ENEDIS

Raccordement gaz naturel :

GRDF : **0 09 69 36 35 34**

Pour les personnes titulaires d'un contrat gaz ou électricité Dolce Vita :

09 69 32 43 24

www.dolcevita.gazdefrance.fr

Urgences gaz naturel :

0 800 47 33 33 (24 h/24)

EDF dépannage :

09 72 67 50 45

France Télécom / Orange

Numéro du service client de France

Télécom : **3900** ou **0899 105 868**

Télédistribution

Pour tout problème avec la télévision par câble.

FORCLUM Centre Loire :

3, rue Gustave-Eiffel

45000 Orléans

02 38 61 20 00 - 02 38 61 20 32

Numéro de dépannage : **06 17 68 44 34**

orleans.forclum@eiffage.com

Service de l'eau : l'Eau d'Orléans Métropole

Contact : 0 977 409 434

(hors horaires d'ouverture composez le :

0 977 429 434)

Destruction guêpes et frelon

33, route de Gien

45590 Poilly-lez-Gien

06 01 94 86 29 - 06 28 57 14 75

Mentions d'information RGPD :

La mairie d'Ormes en sa qualité de responsable de traitement collecte et traite des données personnelles dans le cadre de la réalisation et de la diffusion du magazine municipal et du guide pratique (par exemple photographies, coordonnées) dans le but d'informer les administrés sur l'actualité de la commune.

Ce traitement repose sur l'exécution d'une mission de service public (information des administrés)

Les données sont traitées par le service communication de la commune et par des prestataires mandatés pour la réalisation et l'impression du magazine et du guide pratique. Elles sont archivées conformément aux règles applicables aux collectivités territoriales.

Conformément au règlement (UE) 2016/679 « RGPD » et à la loi « informatique et libertés » du 06 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit de libre accès, de modification, d'opposition, limitation et de suppression des données qui vous concernent. Pour toute réclamation, vous pouvez contacter notre Délégué à la Protection des Données mutualisé par voie électronique :

dpo@ville-fleurylesaubrais.fr ou par voie postale : Mairie d'Ormes, 147 rue Nationale, 45140 ORMES.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez saisir les services de la CNIL : <https://www.cnil.fr/>

This image shows a single sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.

[illegible]

This image shows a single sheet of white paper with horizontal ruling lines. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. There are no margins, text, or other markings on the paper.



CHESNÉ sarl
PEINTURE

VITRERIE - PEINTURE
RAVALEMENT
PAPIERS PEINTS
VITRAGE ISOLANT
REVÊTEMENTS
MURS ET SOLS

36, rue des Charronneries
ZAC de Gourville - 45140 ORMES
Tél. 02 38 74 93 78 / Fax 02 38 74 77 41
chesne.sarl@gmail.com



**CHAUFFAGE - PLOMBERIE
CLIMATISATION - VENTILATION
CUISINES PROFESSIONNELLES**

MAINTENANCE
Agence de :
La Chapelle-St-Mesmin

INSTALLATIONS
Siège social :
Lailly-en-Val

Tél. 02 38 43 10 00

Tél. 02 38 44 74 45

HONDA
The Power of Dreams



Honda France Manufacturing S.A.S.
Pôle 45 - 2 rue des Châtaigniers - 45140 ORMES
Tél.: 02 38 65 06 00 - www.honda.fr



812036

L'ORÉAL
USINE D'ORMES



812137



**VOUS CHERCHEZ UN TERRAIN, UN APPARTEMENT,
VOUS VENDEZ UN TERRAIN ?**

**Écrivez votre histoire
avec nous !**

contact@exia.fr • 02 38 43 80 80 • www.exia.fr

AMÉNAGEMENT • PROMOTION • CONCEPTION-RÉALISATION • INVESTISSEMENT